2me Année. N° 1. Janv.-Févr. 1878

LE TRAVAILLEUR

REVUE SOCIALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Avec le concours de : **Arthur Arnould, A. Avrial, M. Dragomanow, G. Gérombou, Léon Hugonnet, N. Joukowsky, D. Klementz, G. Lefrançais, L. Metschnikoff, A. Oelsnitz, Ch. Perron, Elie Reclus, Élisée Reclus, A. Rogeard, etc., etc.**

ABONNEMENT : Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr. ; Trois mois, 1 fr. 50.
Le numéro, 50 centimes.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à l'imprimerie du « **Rabotnik** »
Chemin de Montchoisy, 26, à **Genève.**

BULLETIN

La France nage à cette heure en pleine eau opportuniste, et, pourquoi ne l'avouerions-nous pas, malgré les nausées qui se dégagent de cette fange, nous sommes presque tenté de nous en réjouir.

Gambettistes et intransigeants, unis dans une fraternelle étreinte, tiennent la situation dans leurs mains. Sans doute, ils ne sont officiellement que membres de la Chambre basse... très-basse, mais le ministère est leur chose, à ce point que M. Lockroy — un intransigeant à tous crins — a pu dire dans les bureaux du ministère de l'Intérieur que le cabinet actuel durerait autant qu'il voudrait « tant lui et ses amis sont devenus *réactionnaires* ! » *devenus* nous paraît de trop (1).

Nous allons donc voir s'épanouir dans sa libre floraison le régime tant désiré des électeurs qui, pour amener leurs élus à cette situation, leur ont pardonné leurs lâchetés et leurs trahi-

(1) Correspondance française du *Journal de Genève*, du 23 Janvier.

sons, répétées depuis le 8 février 1871. Il est bon que ces électeurs goûtent les fruits de leur faiblesse et de leur abandon de leur propre cause.

Il est vrai que les ouvriers qui sont réunis à cette heure en Congrès à Lyon, ont reçu du préfet de cette ville, la promesse de sa gracieuse protection. — Puissent les discussions si importantes que doivent soulever les questions composant l'ordre du jour de ce Congrès, ne pas être amoindries d'une telle faveur! Nous le désirons, sans trop l'espérer. A la fois encouragés par l'administration et par le journal le *Petit Lyonnais*, qui presse en même temps sur son cœur Thiers, Gambetta, Victor-Emmanuel et Raspail, nous craignons fort que le Congrès ne s'en trouve très-mal.

Tout à la joie de leur triomphe, les chefs les plus autorisés des divers groupes formant la majorité Versaillaise, se sont empressés de déclarer, qui aux électeurs de Marseille — comme Gambetta — qui, aux centre-gauchiers — comme Léon Renault — que devant la victoire remportée, il ne reste plus qu'à adorer M. Dufaure, et... à faire une chasse plus vigoureuse encore aux socialistes : travailleurs du Congrès de Lyon, ne vous laissez donc pas prendre aux promesses des souteneurs du Ministère.

Il ne s'agit, pour ces gens-là, que de gagner du temps.

Fidèles à ce programme d'aplatissement sans vergogne, le Conseil Général de Lyon, — un des plus foncés pourtant, — vient de rejeter le vœu tout platonique qu'un de ses membres proposait timidement en faveur de l'amnistie.

De son côté, le citoyen Alfred Tallandier, député de Paris, intransigeant, ex-disciple de Pierre Leroux, a combattu avec véhémence à Versailles, la proposition émanée, il est vrai d'un bonapartiste, d'étendre aux condamnés du 18 mars le bénéfice de l'amnistie proposée par Dufaure, en faveur des délits de presse, commis du 16 mai au 15 décembre 1877.

Sans doute, la proposition des bonapartistes n'avait rien de sincère et n'était qu'une machine de guerre, mais n'était-ce pas une raison de plus pour prendre ces gens à leur propre piége et pour démontrer qu'ils ne veulent pas plus de l'amnistie que M. Gambetta, devenu l'ami de MM. Tallandier et Alfred Naquet, malgré les dénégations de ce dernier dans le *Petit Lyonnais*.

En tous cas, M. Tallandier eût-il dû se souvenir, du moins, que Pierre Leroux fut le seul homme qui eut le courage de protester en faveur des insurgés de juin 1848, et se contenter alors de ne pas prendre la parole dans cette circonstance.

Quelle belle occasion de se taire a perdu cet intransigeant, autrefois socialiste!

Les déportés de Calédonie attendront donc cette fois encore.

Ils pourront se consoler, il est vrai, d'avoir été aussi lestement sacrifiés aux petites combinaisons machiavéliques des députés de la gauche, en songeant que M. Gambetta a eu l'honneur de s'entretenir quelques instants avec Victor-Emmanuel — qui en est mort, d'ailleurs, presque immédiatement.

De retour à Paris, le farouche tribun, s'est empressé de raconter à une députation d'industriels du Nord — venus pour le renseigner sur des questions de tarifs,— toutes les jolies platitudes qu'il a débitées au feu roi *Galant-homme*, afin d'assurer à celui-ci que les républicains français ne désiraient rien tant que le maintien de la monarchie en Italie... dans l'intérêt même des Italiens, cela va sans dire. — Il paraît que les habitants de Rimini ne sont pas absolument de cet avis, car, alors, que les libres-penseurs de Versailles s'en allaient pieusement entendre la messe dite pour le repos de l'âme de celui qui fut presque l'assassin de Garibaldi à Aspromonte, le Conseil municipal riminésien refusait, à l'unanimité, de voter les frais d'une cérémonie de ce genre.

Plus on suit avec attention les changements que subissent les convictions affichées autrefois à Belleville, par M. Gambetta, plus on s'aperçoit que cet homme s'incarne de plus en plus dans la peau de son défunt protecteur, le petit Thiers. — Seulement, à la différence de ce dernier, Gambetta, — ce sera son châtiment, — en arrive à croire à ses propres inepties. Après Prudhomme roublard, les républicains français ont maintenant pour chef un Prudhomme non moins misérable sans doute, mais naïf et débitant sans gêne ni contrainte d'esprit, avec sincérité même, des jocrissades à démonter Calino en personne.

Quel sujet de curiosité pour l'Exposition Universelle qui se prépare !

Ne quittons pas la France sans dire un mot de l'incident soulevé à Versailles, à propos de la *Marseillaise*, chantée sur un Théâtre de Nantes.

Un député de la gauche, M. Farcy, ayant rappelé que ce chant, — autrefois national, — avait été autorisé sous l'Empire, après la déclaration de guerre à l'Allemagne, le fougueux Paul de Cassagnac, répondit que la « Commune avait déshonoré la Marseillaise. »

Or, nous devons dire que les Fédérés de 1871, comprenant très-bien que le *sang impur* dont s'*abreuvent* trop souvent *les sillons*, est toujours celui des prolétaires de tous pays, les Fédérés de la Commune, disons-nous, n'ont que très-peu chanté ce refrain, peu en harmonie avec le cri de : « *Vive la Républi-*

que Universelle, » qui sortait si souvent alors de leurs vaillantes poitrines.

La Marseillaise, en effet, ne peut plus convenir à ceux qui combattent pour qu'à l'avenir la Justice et l'Egalité ne soient plus limitées par des questions de frontières.

Mais nous dirons aussi, comme M. Cassagnac, que la Marseillaise a été « déshonorée, » malgré les glorieux souvenirs qu'elle évoque, le jour où, sous le coup de la plus ignoble peur, M. Gambetta la hurlait à l'Opéra, en compagnie des argousins de Bonaparte qui, eux, la beuglaient pour gagner leur argent.

***

Nous ne pouvons terminer notre bulletin sans parler de l'incident qui, dans la presse parisienne, s'est appelé : « l'affaire A. Duportal. »

Le rédacteur en chef du *Réveil*, journal intransigeant, ayant pris à partie le Grand Chef des opportunistes — M. Gambetta — celui-ci a riposté en publiant, dans la *République Française*, une lettre écrite en 1852, par M. Duportal, alors déporté en Afrique à la suite du Coup-d'Etat, lettre dans laquelle ce citoyen demandait sa grâce au futur héros de Sédan et offrait de plus à ce dernier, de le servir dans tel poste qu'on voudrait bien lui confier.

Nous ne connaissons pas personnellement M. Duportal, et nous sommes depuis longtemps convaincu que l'intransigeance et l'opportunisme sortent du même tonneau, malgré la couleur différente du cachet.

C'est suffisamment dire que cette querelle n'a pour nous d'autre intérêt que de faire ressortir une fois de plus le peu de cas que les vrais amis de la Révolution doivent faire des politiqueurs, dont l'unique souci est d'arriver premier à l'émargement du budget.

Cependant, malgré tout, l'accusé reste à nos yeux plus digne d'intérêt encore que son dénonciateur.

Nous ne pouvons oublier que, seul, après la défaite sanglante du prolétariat, en mai 1871, M. Armand Duportal, alors rédacteur en chef de *l'Emancipation* de Toulouse, défendit courageusement la Commune assassinée, alors que ses confrères les plus rouges de Paris acclamaient lâchement le massacre des vaincus, et pendant que de son côté, M. Gambetta attendait prudemment à Saint-Sébastien que les événements lui indiquassent à quel parti il devait décidément adresser sans crainte ses plus plates insultes.

Qui sait même si ce n'est pas cette différence d'attitude qui, dès cette époque, fit germer dans le cœur de ce génois la haine dont le malheureux Duportal vient de ressentir les vipérins effets.

Pourquoi donc M. Gambetta montre-t-il tant d'indignation contre la démarche, peu digne il est vrai, de son intransigeant collègue à Versailles, alors qu'il témoigne de tant d'égards pour son lieutenant à la commission du budget, le colonel Langlois, qui, lui aussi, ne sortit de Belle-Ile, en 1854, que sur une demande en grâce avec soumission, apostillée par Plon-Plon ?

Pourquoi donc deux poids et deux mesures, ô chantre des vertus de Pouyer-Quertier, (1) devenu le pur et austère directeur des opportunistes ?

Ah ! M. Gambetta, ne vous brouillez jamais avec vos deux copains, MM. Ranc et Laurier ! Car alors vous pourriez bien ne pas rire !

Gare en ce cas aux petits papiers que ces deux malins doivent avoir en réserve,

PETITE REVUE INDUSTRIELLE

L'année qui commence ne paraît pas s'annoncer mieux que n'a fini 1877 ; le travail continue de chômer partout.

En France, les grosses affaires sont toujours rares, et pour remédier à cet état de choses, qui serait mortel pour la République bourgeoise, le gouvernement va inaugurer l'ère des travaux publics. Il n'est bruit que du projet Freycinet, qui consiste à achever le réseau ferré, les voies navigables, améliorer les ports, etc., etc. L'exécution de ces travaux coûtera la modeste somme de 4 à 5 milliards (devis primitif) et, bien entendu, on aura recours à l'emprunt pour se procurer cette somme : les travailleurs en paieront les intérêts, — c'est ce qu'on appelle faire grand.

En Allemagne, la situation industrielle est des plus critiques. Bon nombre d'usines se ferment, et de grands établissements financiers menacent ruine. Au milieu de cette débâcle générale, un seul établissement prospère : c'est l'usine Krupp. Il est vrai qu'on y fond des canons.

Dans les provinces annexées (Alsace-Lorraine), les produits importés dépassent de 2 milliards la somme des produits exportés, le ministre des travaux publics, qui est un grand économiste, propose, pour remédier à cet état de choses, la diminu-

(1) Article sur Pouyer-Quertier, dans la *Revue politique* de 1866 — par M. Gambetta.

tion des salaires, afin que les prix de revient des produits soient moindres que les produits similaires des Etats voisins. Le procédé est connu, c'est la concurrence sur le dos des travailleurs.

En Angleterre, le mal est aussi grave. Voici le bilan genéral de la situation pour la métallurgie et les charbonnages.

Dans le Nord-Lancashire, les maîtres de forge ont pris la résolution de réduire leur production; quelques haut fourneaux ont été éteints.

En Ecosse, les exportations de fonte brute pendant la dernière semaine ont été de 5,761 tonnes, contre 9,842 tonnes exportées en 1876, pendant la période correspondante, soit une diminution de 4,081 tonnes.

L'Iron and Coal Trades Review, dans son calendrier pour 1878, publie la liste de tous les hauts-fourneaux du Royaume-Uni avec les noms des établissements et des propriétaires auxquels ils appartiennent. Il résulte de cette statistique qu'à la fin de 1877, il y avait en tout 974 hauts-fourneaux dans le pays, dont 489 en activité. Dans le nord de l'Angleterre, sur 164 il y en avait 107 en activité; dans le South Straffordshire, 42 sur 147; en Ecosse, 88 sur 155; dans le South Wales, 58 sur 163; dans le district de Cumberland et Westmoreland, 59 sur 97. Plus de la moitié du total des hauts-fourneaux anglais chôme donc.

A Sheffield, la grève des puddleurs s'est terminée le 2 janvier. Les puddleurs ont accepté la réduction de 6 pence par tonne que leur imposent leurs patrons.

Dans le South Wales, le différend existant entre les patrons et les ouvriers mineurs a également pris fin; ces derniers ayant accepté une diminution de 5 pour cent.

La grève de Northumberland persiste et semble loin encore de la période d'apaisement.

La Belgique ne brille pas non plus dans l'industrie européenne. Tous les esprits sont soucieux de cet état de choses qu'on ne croyait que passager et qui va en s'aggravant depuis six années.

Sur le marché métallurgique aussi bien que sur le marché charbonnier, la production, si restreinte qu'elle soit, est toujours de beaucoup supérieure à la demande.

Un cruel accident est arrivé samedi dernier à la fosse Gaillet de Belle-et-Bonne, près Quaregnon. Une cage remontant quinze ouvriers a été précipitée au fond du puits d'une hauteur de 150 mètres, et tous ceux qu'elle portait ont été tués sur le coup.

De la Suisse, nous n'en parlerons que pour mémoire. Il ne reste plus qu'une ressource aux ouvriers : travailler aux terrassements, ou, pour les moins délicats, devenir employés du gouvernement dans le département de justice et police.

A. Avrial.

L'ÉVOLUTION LÉGALE ET L'ANARCHIE

Au compagnon Baux, de Buénos-Ayres.

Vous m'avez fait l'amitié de m'écrire à propos du *Travailleur*. Permettez-moi de résumer brièvement votre lettre et d'y répondre par la voie de notre journal.

Le mot « Anarchie » vous effraie. Vous nous blâmez de nous en servir et d'empêcher ainsi les gens bien intentionnés, mais timorés, de venir à nous. Vous nous blâmez surtout de nous être placés complétement en dehors de l'Etat : la voie de l'évolution légale vous paraît de beaucoup la plus sûre.

Le socialisme révolutionnaire vous semble redoutable, parce qu'il peut amener la dictature; mais vous avez confiance dans le mouvement des associations et vous pensez qu'il sera possible de déplacer ainsi le capital. Vous espérez même que peuple et bourgeoisie arriveront à conclure la paix, et, dans vos rêves d'avenir, vous fixez d'avance au 14 juillet 1889, anniversaire de la prise de la Bastille, la grande fête de la réconciliation des peuples et des classes.

Sans doute « le mot Anarchie » peut effrayer ceux qui s'en tiennent au sens dérivé de ce terme et n'y voient qu'un synonime de désordre, de luttes violentes et sans but, mais avons-nous tort de nous en tenir au sens primitif du mot, à celui que donnent honnêtement tous les dictionnaires : « Absence de gouvernement? » Il nous suffit de ne pas violer la langue, regrettant qu'elle ne soit pas plus riche et ne mette pas à notre disposition des termes non viciés par un usage illogique. D'ailleurs, il ne nous déplait point que ce mot revendiqué par nous arrête un instant ceux qui s'intéressent au problème social. Dans le royaume de la fable, tous les jardins merveilleux, tous les palais de fée, sont gardés par quelque dragon féroce. Le dragon qui veille au seuil du palais anarchique n'a rien de bien terrible, ce n'est qu'un mot, mais s'il en est qui se laissent effrayer par lui, nous n'essaierons point de les retenir; nous pouvons être assurés qu'ils n'auraient jamais la liberté d'esprit nécessaire pour étudier la chose elle-même. Qu'ils restent à leurs préjugés, à leur routine, à leurs

formules, et qu'ils parlent à leur aise de « l'hydre sociale, » dans les termes les plus choisis du jargon officiel.

La société actuelle arrivée pour ainsi dire sur la limite de deux mondes est pleine des contradictions les plus bizarres, c'est là que règne arbitrairement « l'anarchie, » dans le sens que l'on donne ordinairement à ce mot.

Entrez dans une école supérieure: le professeur y parle de Descartes et nous raconte comment le grand philosophe a commencé par faire « table rase » de tous les préjugés, de toutes les idées reçues, de tous les systèmes antérieurs. Il le loue fort d'avoir eu cette vigueur intellectuelle; il nous dit qu'à dater de l'heure où fut prononcée l'audacieuse parole d'absolue négation, la pensée humaine était émancipée; mais ce même professeur n'a plus que des exclamations d'horreur pour tous ceux qui seraient tentés d'imiter son héros! A l'exemple de Descartes, qui, le premier, osa se dire anarchiste, nous faisons table rase des rois et des institutions qui pèsent sur les sociétés humaines, et nous nous débarassons de l'obéissance traditionnelle que la morale des maîtres a de tout temps inculquée aux serviteurs. Toutefois nous n'imiterons pas Descartes jusqu'au bout. Si, après avoir fait table rase de Dieu, il ne s'était empressé de le remettre en place avec tout son cortège spirituel et temporel, s'il n'avait eu la prudence de parcourir en sens inverse toute la route qu'il avait fournie, certes on se garderait bien de nous le donner en exemple. Ni princes, ni républiques ne lui eussent donné asile, et son nom fut resté celui d'un maudit.

Eh bien! en dépit des persécutions qui ne nous ont point manqué et des malédictions dont on nous accable, d'un bout du monde à l'autre, nous, les anarchistes, nous ne croyons pas devoir reconstruire l'Etat dont nous avons fait « table rase. » D'ailleurs, tel qu'il existe, vous avouez que l'édifice est d'aspect assez laid, et vous comprenez qu'il nous tarde de le démolir. Nous en avons assez de ces rois élus par la grâce de Dieu ou nommés par la volonté du peuple, de ces plénipotentiaires, ou ministres, responsables ou irresponsables; de ces législateurs qui se sont fait accorder, soit par le prince, soit par un troupeau d'électeurs, leur « part de royauté; » de ces magistrats qui vendent au plus offrant ce qu'ils appellent « la justice; » de ces prêtres qui, représentant Dieu sur la terre, promettent des places au paradis à ceux qui se font

leurs esclaves, de ces grossiers sabreurs, qui demandent, eux aussi, une obéissance aveugle, une suspension absolue de l'intelligence et de la morale personnelles, chez tous ceux qui ont le malheur d'emboîter le pas dans leurs bataillons; de ces propriétaires ou patrons qui disposent du travail et par conséquent de la vie de la foule immense des faibles et des pauvres. Nous en avons assez de toutes les formules religieuses, juridiques, ou prétendues morales, qui nous enferment et maintiennent nos esprits dans la servitude, assez de cette affreuse routine qui est le pire de tous les gouvernements et le mieux obéi, ainsi que l'a récemment démontré, avec un grand luxe de preuves, le philosophe Herbert Spencer.

Mais du moins ne pourrons-nous transformer la société économique, pacifiquement et comme en sourdine, par le mouvement des associations ? Certes, les anarchistes, plus que tous les autres hommes, ont à compter avec la force de l'association, car ils attendent tout des libres affinités entre les personnalités libres ; mais ils ne croient pas que les associations coopératives de travailleurs puissent accomplir un changement sérieux dans la société. Les tentatives faites dans ce sens sont des expériences utiles, et nous devons nous féliciter de les avoir vues, mais elles suffisent, et nous pouvons désormais nous prononcer. La Société est un ensemble que nous ne réussirons point à changer en la reprenant ainsi en sous-œuvre par un de ses plus minces détails. Ne pas toucher au capital, laisser intacts tous ces priviléges à l'infini qui constituent l'Etat, et nous imaginer que nous pourrons enter sur tout cet organisme fatal un organisme nouveau, autant vaudrait espérer qu'il nous sera possible de faire germer une rose sur une euphorbe empoisonnée.

L'histoire des associations ouvrières est déjà longue, et nous savons comment, en pareille matière, il est encore plus dangereux de réussir que de succomber. Un insuccès est une expérience de plus, et permet à ceux qui l'ont subi de rentrer dans le grand courant de la vie et de la Révolution. Mais un succès, voilà qui est fatal ! Une association qui réussit, qui gagne de l'argent et se fait propriétaire, est obligée de se conformer aux conditions du capital, elle se fait bourgeoise, elle escompte des traites, poursuit ses débiteurs, a recours aux hommes de loi, place ses valeurs en banque, spécule sur

les fonds publics, accumule son capital et le fait valoir par l'exploitation du pauvre. Devenue riche, elle entre dans la grande confrérie des privilégiés ; elle n'est plus qu'une compagnie financière obligée de se fermer à ceux qui n'apportent que leurs bras. Complétement séparée du peuple, devenue simple excroissance sociale, elle se constitue un Etat : loin de seconder la révolution, elle la combat à outrance ; tout ce qu'elle avait de force vive en commençant son œuvre, elle le tourne désormais contre ses anciens amis, les déshérités et les révolutionnaires ; en dépit de toute la bonne volonté de ses membres, elle passe au camp de l'ennemi : ce n'est plus qu'une bande de traîtres. Ah mon ami, rien ne déprave comme le sucrès! Tant que notre triomphe ne sera pas en même temps celui de tous, ayons la chance de ne jamais réussir ; soyons toujours vaincus !

Il vous paraît possible d'arriver à la rénovation générale de la société avec l'aide de la bourgeoisie, de la petite bourgeoisie, s'entend, — de celle dont les intérêts immédiats seraient les mêmes que ceux des ouvriers. C'est là, nous semble-t-il, une illusion grave. Ne comptons jamais sur une caste, qu'elle qu'elle soit, et sur celle-ci moins que sur toute autre, car elle se croit née pour le privilége, et tout naturellement elle en épouse les préjugés et les passions. Sans doute, le petit bourgeois, — de même que tous les hommes, — aurait grand avantage à ne pas avoir sans cesse devant lui le spectre de la misère ; sans doute, il aurait dans la société nouvelle ce qui lui manque aujourd'hui, la possibilité de se développer complétement et de vivre sans avoir à mendier sa pitance ; mais il faut tenir compte d'une cause spéciale de démoralisation qui n'existe pas chez les hommes obligés de travailler de leurs mains, le paysan et l'ouvrier. Cette cause d'avilissement est le mépris du labeur matériel. Par l'effet de son éducation, le bourgeois, petit ou grand, croit s'abaisser en prenant un outil ; son idéal naturel est de garder ses mains vierges de la souillure du travail ; il est esclave de son habit noir, de certaines habitudes extérieures qui le classent parmi les Messieurs. Il n'est pas d'humiliations auxquelles il ne s'expose pour garder sa caste, pas de bassesse qu'il ne fasse pour obtenir les faveurs qui doivent lui procurer, avec le pain, le droit d'être au nombre des privilégiés et des gouvernants. Parents, instituteurs, amis, lui ont toujours montré ce but

comme le seul digne de son ambition. On ne s'imagine pas les avanies que doit subir l'employé « surnuméraire », les formules abjectes qu'on exige de lui avant de le laisser entrer dans la classe des mandarins. Une fois rompu par l'étroit laminoir dans lequel il a dû se glisser, il n'a plus d'épine dorsale. N'attendez rien de lui, ce n'est plus un homme. Des transfuges de la bourgeoisie viendront à nous, et nous l'espérons, de plus en plus nombreux, mais que la caste nous aide un jour, cela est impossible.

Car nous sommes des « niveleurs. » Pour nous, la caste doit disparaître comme l'Etat, dont elle n'est qu'une miniature, avec les inégalités traditionnelles aussi bien que les inégalités légales ; et ce n'est point par des alliances politiques, par des œuvres de détail, par des tentatives d'amélioration partielle que nous croyons pouvoir avancer le jour de la Révolution future. Il vaut mieux marcher directement vers notre but que de suivre des voies détournées qui nous feraient perdre de vue le point à atteindre. En restant sincèrement anarchistes, ennemis de l'Etat sous toutes ses formes, nous avons l'avantage de ne tromper personne, et surtout de ne pas nous tromper nous-mêmes. Sous prétexte de réaliser une petite partie de notre programme, même avec le chagrin d'en violer une autre partie, nous ne serons pas tentés de nous adresser au pouvoir ou d'essayer d'en prendre aussi notre part. Nous nous épargnerons le scandale de ces palinodies qui font tant d'ambitieux et de sceptiques et troublent si profondément la conscience du peuple.

Et pourtant, si nous devions maintenir les cadres de l'Etat, de pareils scandales seraient inévitables. Dès que le révolutionnaire est « arrivé, » dès qu'il s'est casé dans une niche gouvernementale, il cesse naturellement d'être révolutionnaire pour se faire conservateur ; cela est fatal. De défenseur de l'opprimé il se change à son tour en oppresseur ; après avoir excité le peuple, il travaille à l'émasculer. Nous n'avons point à citer ici de noms propres : l'histoire contemporaine les crie. Mais comment pourrait-il en être autrement? C'est la place qui fait l'homme ; c'est l'ensemble de la machine qui donne leurs diverses fonctions aux rouages, et ceux-ci doivent s'y adapter. Ainsi que l'a dit depuis longtemps un célèbre diplomate, Robert Walpole : « Les intérêts des gouvernants sont

toujours absolument contraires à ceux des gouvernés. » Qui se fait gouvernant se fait en conséquence ennemi du peuple.

Si nous voulons rester utiles à notre cause, celle des opprimés et des vaincus, sachons donc ne pas sortir des rangs. A aucun prix ne nous séparons de nos camarades, même sous prétexte de les servir; que notre groupement soit toujours spontané, notre discipline toujours volontaire. Que tout homme d'honneur fasse grève dès qu'il s'agit pour lui de titres, de pouvoir, de délégation qui le place au-dessus des autres et lui donne une part d'irresponsabilité. Ainsi les forces révolutionnaires ne se diviseront plus et le peuple n'aura plus à pousser incessamment des chefs au pouvoir pour se faire opprimer par eux. N'est-ce pas là l'histoire que symbolise le rocher de Sisyphe, retombant sur ceux qui l'ont roulé à grand'peine au sommet de la montagne.

Quant aux hommes assez vils pour avoir besoin d'un maître, qu'ils en cherchent! De longtemps hélas! ils n'en manqueront pas. Il en est du gouvernement comme de la religion. Vous rencontrez des milliers d'hommes qui vous disent d'un air important : « Si tous me ressemblaient, certes nous n'aurions pas besoin de gouvernement, mais il en faut pour le peuple. De même je me passerais bien de religion, mais il en faut pour les femmes et les enfants. » Et c'est ainsi que l'on fait durer les gouvernements et la religion. Quant à nous, appréciant fort la liberté pour nous-mêmes, nous l'apprécions également pour les autres; nous ne voulons point de maîtres, et nous ne voulons pas davantage que d'autres nous soient asservis. Quoiqu'en disent les partisans de l'Etat, nous savons que la solidarité des intérêts et les avantages infinis de la vie en commun suffiront pour maintenir l'organisme social. Seulement, il ne sera pas constamment troublé par les caprices des gouvernants qui pourchassent les peuples de çà et de là comme de misérables troupeaux.

Certes, notre illusion serait grande si, dans notre zèle enthousiaste, nous comptions sur une évolution prochaine des hommes dans le sens de l'anarchie. Nous savons que leur éducation de préjugés et de mensonges les maintiendra longtemps encore dans la servitude. Quelle sera la « spirale » de civilisation par laquelle ils auront à monter avant de comprendre enfin qu'ils peuvent se passer de lisières ou de chaînes? Nous l'ignorons, mais, à en juger par le présent, cette voie sera longue.

Tandis que les prêtres et les instituteurs travaillent de concert à l'abêtissement général, que rois, généraux, fonctionnaires et policiers, capitalistes et patrons font de leur mieux œuvre de guerre et d'asservissement, ceux que le peuple acclame comme ses défenseurs lui promettent aussi de le gouverner, de constituer un « pouvoir fort, » de défendre les intérêts sacrés de la religion et de la propriété. N'a-t-on pas vu une Assemblée dite républicaine, voter d'une voix unanime des remerciements à la « noble armée » qui venait de sauver la société en mitraillant trente mille prisonniers, en égorgeant des femmes et des enfants? Ne voit-on pas une autre Assemblée, plus républicaine encore, donner des preuves de « sagesse et de bon sens politique,» en laissant les prisons et les bagnes remplis de républicains et en saisissant toutes les occasions de faire sa cour aux souverains du monde. Tous nos législateurs, jadis clubistes farouches, se sont changés en autant de marquis!

Quoi qu'il en soit, et que des années, des décades ou des siècles nous séparent de la révolution définitive, nous n'en travaillons pas moins avec confiance à l'œuvre que nous avons entreprise, étudiant avec intérêt l'histoire contemporaine, mais sans y prendre une part qui puisse nous compromettre et nous rendre traîtres à nos convictions. « Laissons les morts enterrer leurs morts »; laissons les candidats au pouvoir vanter leurs panacées d'amélioration gouvernementale et dirigeons tous nos efforts à augmenter les éléments de la société égalitaire et libre qui existent déjà, quoique isolés et fragmentaires. L'œuvre que nous poursuivons n'est point chimérique, car sur mille points à la fois nous la voyons déjà se préparer, de même que dans une solution chimique mille petits cristaux se forment çà et là, avant que la masse tout entière se transforme. Cette foule d'associations qui naissent de toutes parts, agricoles, industrielles, commerciales, scientifiques, littéraires, artistiques, ne sont-elles pas une preuve du changement qui s'accomplit dans les esprits et qui les tourne de plus en plus vers le travail en commun? Le mépris dans lequel tombent les anciennes formules de religion et de morale officielles, les progrès de la pensée libre ne témoignent-ils pas d'une valeur personnelle de plus en plus grande chez les individus? Le nombre des socialistes réfractaires vivant en égaux, sans chef qui leur donne le mot d'ordre, sans

loi qui les étreigne, sans autre lien de cohésion que le sentiment d'un devoir commun, l'affection et l'estime mutuelles, n'augmente-il pas de jour en jour? Enfin, parmi les événements qui se sont récemment accomplis, n'en est-il pas qui semblent présager tout un avenir nouveau. Ce n'est point à nous qu'il convient de vanter la Commune de Paris, puisque nous y avons pris part; mais l'histoire ne se fait-elle pas déjà, et ne montre-t-elle pas que dans ce vaste bouillonnement fermentait tout un nouvel ordre de choses, dont ni le roi, ni le prêtre, ni le policier, ni le patron n'auraient été les maîtres? Et là-bas en Russie, combien grand est le spectacle de ces jeunes hommes et de ces héroïnes qui laissent de côté position, fortune, et les jouissances infinies de la vie des sciences et des arts pour se faire peuple, vivre avec lui de son existence misérable, puis finir leur carrière de dévouement dans les prisons ou les mines! C'est à réunir tous ces éléments épars de la grande société future que nous devons consacrer nos forces. Le jour de fête que vous attendez viendra mais il n'aura pas seulement pour but de célébrer la fédération des peuples sans rois; il glorifiera aussi l'union des hommes, libres désormais, vivant sans maîtres, et réalisant la prophétie de notre grand ancêtre Rabelais : « Fais ce que veux! »

Elisée Reclus.

Simple proposition aux économistes de bonne volonté.

« A la cour d'Haroun al Raschid, le médecin de Sa Majesté recevait en traitement chaque année le salaire de quatre vingt millions journées d'ouvriers. »

Si l'historien arabe qui nous raconte cette particularité eût exprimé la somme dont s'agit en tomans et en sequins, qu'on nous aurait traduite en dollars, en francs ou en livres sterlings, nous eussions laissé passer ce curieux renseignement sans y prendre garde. Nous avions entendu d'une oreille distraite, qu'il y a une trentaine d'années seulement, les employés supérieurs de la Compagnie des Indes, après un service de quinze années, se retiraient avec une pension de soixante mille francs et au-delà. La signification pratique de ce chiffre ne nous a été

révélée que lorsque on nous a expliqué qu'à cette même époque on ne payait que deux francs cinquante centimes la journée collective de vingt coolies. De sorte que la pension du fonctionnaire en question absorbait à elle seule les gages d'environ cinq cent mille ouvriers et gagne-petit. Telle était alors la différence de valeur entre le travail des uns et le travail des autres, telle était la disproportion économique et sociale entre les hommes de la race conquérante, et les hommes de la race conquise.

Nous aimerions que la coutume se généralisât d'évaluer en salaires le prix des objets. Les économistes qui disent tous que le travail est la mesure économique des choses, seraient, sans doute, enchantés de cette réforme. Il est possible, il est même probable que nos représentants seraient plus économes et plus consciencieux dans la gestion des deniers publics, s'ils se rendaient toujours compte de l'importance réelle des grosses sommes dont ils disposent d'un trait de plume. Quand, par exemple, les républicains français ont, malgré le maréchal Mac-Mahon, augmenté de trois cent mille francs son traitement déjà plus que suffisant, ils lui ont fait cadeau en quelques minutes de cent mille journées de paysans, bûcherons, mineurs, ouvriers cordonniers et boulangers. Quand on éprouve le besoin de dépenser quelques millions de plus en fusils et soldats, canons et forteresses, ou bien encore, quand on croit indispensable d'inaugurer un nouvel évêché on devrait se rappeler les pauvres couturières auxquelles on paie trois francs la façon d'une douzaine de chemises. Chacun devrait savoir qu'en dernière analyse, c'est aux pauvres diables ayant, ou n'ayant pas le nécessaire, qu'il incombe de payer les dépenses inutiles du budget et le gaspillage de nos législateurs. Elie Reclus.

CONDITIONS HYGIÉNIQUES DU TRAVAIL

DANS LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

(Suite)

PROFESSIONS EXPOSANT A L'INHALATION DES POUSSIÈRES VÉGÉTALES

Ces différentes poussières sont : la *poussière de coton*, de *lin* et de *chanvre*, la *poussière de charbon*, la *poussière de farine*, la *poussière de bois* et la *poussière de tabac*.

L'*industrie cotonnière* occupe en France plus d'un million d'ouvriers, dont 150,000 enfants. Elle présente trois opérations particulièrement dangereuses, qui sont ; le *battage*, le *cardage* et le *filage*.

Le *battage* du coton, apporté dans les manufactures à l'état brut, se fait, soit à la mécanique, soit à la main avec des baguettes d'osier, ce qui produit un dégagement considérable de poussières irritantes. Suivant *Hirt*, pendant ce travail, 70 grammes de coton ne produisent pas moins de 10 grammes de poussière. Le *cardage* est plus dangereux et développe une quantité plus considérable de poussière. Pour les *aiguiseurs de cardes*, le danger augmente encore, car ici à la poussière de coton vient s'ajouter une poussière métallique (poudre d'émeri).

Enfin les dangers présentés par le *filage*, en dehors de la poussière, se compliquent de l'élévation de la température dans laquelle les *fileurs* sont contraints de travailler pour éviter la rupture des fils. Il n'est pas rare de voir cette température s'élever jusqu'à 40 degrés.

La maladie professionnelle des *ouvriers cotonniers* est connue sous le nom de *pneumonie* ou *phthisie cotonneuse*. Sa durée est de 16 à 22 mois. Elle commence par un simple catarrhe et se termine par les symptômes prononcés de la phthisie et la mort.

Les *batteurs*, par exemple, ne peuvent travailler plus de trois ans ; au bout de ce temps, les plus forts quittent le métier pour en chercher un autre.

Avant de passer aux autres professions sujettes à l'inhalation des poussières végétales, nous devons parler des conditions de la vie des *tisserands*. Les ouvriers de cette profession ont à respirer non-seulement la poussière de *coton*, mais encore celle de la *laine*, et quoique cette dernière appartienne à la catégorie des poussières animales, dont nous parlerons plus tard, nous allons nous en occuper dès à présent, l'influence de ces deux sortes de poussière sur la santé des ouvriers étant presque identique.

Ajoutons de plus que la statistique suivante, établie par *Hirt*, s'applique spécialement aux tisserands allemands, et notamment à ceux qui travaillent isolés, soit en famille, soit par groupe peu nombreux dans de petits ateliers. — Jusqu'à présent, nous n'avons parlé que de l'influence des poussières, en faisant abstraction de toutes les autres conditions nuisibles. En ce qui touche les *tisserands*, nous ferons, pour cette fois, une exception, afin de présenter à nos lecteurs la situation d'une profession envisagée sous un point de vue plus uo moins complet.

Enfermés dans de petites chambres, sombres, humides, habitées souvent par deux ou trois familles à la fois, les tisserands passent leurs longues journées dans un air infect et chargé d'atomes de poussières. Les chambres humides sont souvent même recherchées avec intention, parce que le travail exige un certain degré d'humidité, les fils se brisant à l'air trop sec. Les fenêtres sont généralement fermées avec soin pour empêcher les courants d'air. Toute ventilation y fait donc défaut. L'attitude du corps, imposée par ce travail déjà si fatigant et si pénible, est en plus extrêmement malsaine. Le tisserand phthisique, ou en train de le devenir, est obligé d'appuyer sa poitrine, d'une façon continue, contre le métier. L'air, infecté déjà par la présence de plusieurs hommes dans un espace restreint, est rempli d'une fine poussière de fibres cotonneuses incessamment aspirées par les ouvriers.

C'est dans cette même chambre qu'habitent les enfants du tisserand. Dès la naissance leurs poumons s'impreignent de cette poussière qui tue leurs pères, et qui les tuera fatalement à leur tour.

Le salaire du tisserand ne s'élève pas au-delà de 8 à 10 francs par semaine. Sur cette somme il lui faut d'abord prélever l'impot et le loyer; — le reste doit suffire à son entretien et à celui de sa famille. Il est vrai que le menu est bien simple, horriblement simple : le matin une soupe (farine et pommes de terre) ou du café de gland (sans lait, bien entendu); à midi, pain et pommes de terre; le soir, nouvelle soupe (farine et pommes de terre); de temps en temps, très-rarement, le dimanche ou les jours de fêtes, on achète une demi-livre de veau pour toute la famille.

En moyenne, un homme adulte de cette profession consomme par an 5 à 600 livres de pommes de terre, 250 à 300 livres de pain, et de 8 à 9 livres de viande, — ce qui fait par jour moins de 2 livres de pommes de terre, moins d'une livre de pain et pas même 20 grammes de viande!

On se demande comment ils peuvent même exister. (*Hirt*, loc. cit. p. 186).

Nous avons eu l'occasion d'observer les conséquences d'un régime pareil à l'hôpital de Zurich, chez des ouvrières de l'industrie de la soie. Au bout d'un certain temps, peu à peu, mais fatalement, elles succombaient à un état d'épuisement complet, à une anémie à laquelle son caractère incurable et dangereux avait fait donner le nom spécial d'*anémie pernicieuse*. Ces malheureuses, des jeunes filles le plus souvent, au teint jaune et transparent comme de la cire, s'éteignaient, sans qu'un régime fortifiant, mais trop tardif, le fer ou autres médicaments toniques puissent les sauver.

Mais revenons aux tisserands.

Chez eux, comme chez les verriers, nous trouvons la déplorable habitude de transmettre le métier du père au fils. Cela équivaut à une véritable extermination de race. Prenons en effet l'ouvrier le plus robuste, supposons que sa femme le soit aussi ; dans les conditions que nous venons de décrire, leurs enfants ne peuvent qu'être déjà beaucoup plus faibles qu'eux, à la troisième génération, les ravages seront évidemment beaucoup plus grands. Les cas de phthisie seront de plus en plus nombreux, et il suffira de quelques générations pour détruire la postérité d'une famille.

La nourriture des enfants, naturellement, n'est pas meilleure que celle des parents, ou, pour mieux dire, il n'existe pas même de nourriture spéciale pour les enfants. Pendant les premières semaines on leur donne une infusion de tilleul et un peu de pain mâché ; plus tard ils mangent avec les grandes personnes. Il n'est pas étonnant que la mortalité soit effroyable parmi ces malheureuses créatures. La seule chose qui doive étonner c'est qu'ils ne périssent pas tous, du premier jusqu'au dernier.

Tandis que la mortalité moyenne des enfants, dans la première année de leur vie, est en général de 28, 83 %, la mortalité des enfants de cet âge, chez les tisserands, est de 39, 6 %. (*Hirt*, loc. cit., p. 187.)

Il y a pourtant une circonstance qui explique jusqu'à un certain point comment toute cette misère peut encore être supportée assez longtemps! C'est que la plupart de ces tisserands quittent leur métier, pendant une partie de l'été, pour participer aux travaux des champs.

Exposés à l'inhalation des poussières de coton et de laine, les tisserands offrent naturellement des maladies analogues à celles qui règnent dans l'industrie du coton. *Hirt* compte parmi ces ouvriers 50 % de malades, et au-dessus. Un tisserand âgé de 30 à 40 ans est en moyenne malade pendant 10,5 semaines par an ; de 40 à 50 ans il l'est pendant 14 semaines par an. Les maladies des organes respiratoires représentent 70 % de toutes leurs maladies, la phthisie 25 %. (*Hirt*, loc. cit. p. 181 et passim.)

Les industries du *lin* et du *chanvre* exposent les ouvriers à des dangers analogues, surtout le *cardage*, le *rouissage*, ou macération des plantes dans le but de détruire la matière résineuse et gommeuse de leur écorce. Ce procédé donne lieu, en effet, à des émanations gazeuses très-fétides et très-malsaines.

Dans un prochain article nous passerons en revue les autres professions exposant les ouvriers à l'inhalation des poussières végétales.

A. Oelsnitz.

JUIN 1848

Les Républicains bourgeois devant la République sociale.

(Suite et fin)

La *Commission de Gouvernement pour les travailleurs*, installée au Luxembourg et dont L. Blanc fut nommé président officiel, fut présentée en ces termes au prolétariat par le Gouvernement :

1er Mars 1848.

Citoyens,

« *La Commission du Gouvernement pour les travailleurs*, est « entrée en fonctions aujourd'hui même. Sur les bancs où siégeaient naguère les législateurs du privilége, les pairs de « France, le peuple est venu s'asseoir à son tour, comme pour « prendre matériellement possession de son droit et marquer « la place de sa souveraineté.

« Des ouvriers, vos camarades, ont discuté devant nous et « avec nous les intérêts qui vous sont chers. Ils l'ont fait avec « le calme et la dignité qui conviennent à des hommes libres. « Nous avons recueilli leurs vœux, et, afin qu'ils soient réalisés « promptement, nous avons décidé que chaque profession choisirait un délégué qui sera appelé au sein de la *Commission du « gouvernement.*

« En attendant... » suivaient les objurgations d'usage pour inviter les ouvriers à reprendre paisiblement leurs travaux... absents sur toute la ligne, le gouvernement le savait bien.

La proclamation se terminait par cette phrase ironique et impudente :

« *Le gouvernement vous aime, ayez confiance en lui, et sachez bien qu'il est presque plus impatient de votre bonheur que vous-mêmes.* »

Rouen, en avril, Paris, en Juin, devaient apprendre, au prix du sang, la nature réelle de « l'impatience » de ces *amis* du peuple.

*
* *

Lorsqu'à l'aide du tronçonnement des forces populaires, l'œuvre de réaction fut ainsi préparée, nos républicains au pouvoir commencèrent à lever le masque.

Les ouvriers de Rouen, aux premiers jours d'avril, s'étant soulevés à propos d'élections dans la garde nationale de cette ville, le gouvernement provisoire donna pleins-pouvoirs au maréchal Gérard, — tout dévoué aux d'Orléans, — pour réprimer l'insurrection, et délégua auprès de lui le juge Frank-Carré, qui avait fait ses preuves dans les précédents procès politiques sous Louis-Philippe, pour instruire contre les *coupables*. Quelques-uns furent condamnés au bagne, — et cela malgré les protestations indignées des clubs révolutionnaires de Paris, dont les principaux étaient présidés par Blanqui et par Barbès.

C'est donc aux républicains autoritaires de 1848 que revient l'honneur d'avoir inauguré le système de transformer les faits insurrectionnels en crimes de droit commun, système appliqué en 1871 sur une vaste échelle.

Le second coup porté à la Révolution, en plein Paris, et par ceux qui avaient mission de la faire triompher, suivit de près.

Le 16 avril, le Gouvernement provisoire se vit placé en face de cette alternative: ou quitter la place ou accomplir franchement la mission qu'il avait acceptée du peuple,

Profitant du rôle que jouait Blanqui dans la manifestation de cette journée et des suspicions qu'on avait habilement suscitées contre lui, les gens du Provisoire surent détacher de cette manifestation Barbès et d'autres républicains plus sincères qu'intelligents. Louis Blanc vint lui-même donner l'appoint de sa popularité à ses misérables collègues, sous prétexte, écrivit-il plus tard dans le *Nouveau Monde* (1849), que cette manifestation d'au moins cent mille hommes, était dirigée par des hommes à « figures sinistres ! » La journée finit par le triomphe des républicains bourgeois, aux cris de : Mort aux communistes ! Mort aux socialistes ! Mort à Cabet ! Mort à Blanqui ! Cris répétés avec enthousiasme par tous les bataillons royalistes de l'ancienne garde nationale, convoqués pour la circonstance.

Dès ce jour, républicains bourgeois et royalistes de toutes nuances se sentirent revivre. Le Gouvernement provisoire, même la partie la plus avancée, leur était acquis sans réserve !

Dès ce jour aussi les socialistes révolutionnaires commencèrent à comprendre que République et Révolution n'étaient pas aussi solidaires l'une de l'autre qu'ils avaient pu le croire jusqu'alors.

Les républicains depuis cette époque, y compris M. Gambetta et tous les gauchiers de Versailles, se sont chargés de le démontrer d'une façon de plus en plus évidente.

La journée du 16 avril était tellement préméditée et voulue, qu'en 1852, — à Londres, — peu après le coup d'Etat, les pros-

crits de la Seine étant réunis dans la salle de *Little Dean street* (Soho square), le citoyen Pierre Leroux, en présence de Louis Blanc et de Ledru-Rollin, rappela à ce dernier que, l'étant allé trouver en compagnie du citoyen Thoré, dans la soirée du 15, pour le supplier de ne pas faire battre le rappel contre la manifestation du lendemain, Ledru lui avait répondu par ces paroles significatives : « Nous voulons en finir avec les socialistes! »

Ledru-Rollin, devant cette révélation publique, sortit de la réunion sans répondre un mot. De son côté, Louis Blanc n'essaya même pas de se justifier d'avoir prêté son concours, dans cette circonstance, au triomphe de la réaction.

Vint ensuite la *Constituante* qui, le 4 mai, inaugura ses travaux. Bien que la grande majorité se composât de républicains, cette assemblée donna tout de suite la mesure de son esprit conservateur et anti-socialiste.

Toutes les mesures proposées du 4 mai au 23 juin, ayant pour but de donner satisfaction aux intérêts des travailleurs, furent systématiquement repoussées, non à cause de leur plus ou moins de valeur pratique, — ce qui se fût compris, — mais uniquement en raison de leur caractère même.

Sans doute, on pouvait contester la nécessité et le principe d'un *ministère du Progrès*, dont L. Blanc s'était fait le promoteur, impatient qu'il était de donner à l'Etat la direction des réformes économiques que comportait la Révolution. Mais l'idée en fut surtout rejetée parce qu'elle correspondait aux légitimes aspirations des prolétaires vers une société plus équitable, plus égalitaire, plus disposée enfin à reconnaître leurs droits jusque-là méconnus ou indignement violés.

Aussi cette Assemblée arriva-t-elle vite à l'impopularité. Dès le 15 mai, pour une cause toute politique, (il s'agissait de l'éternelle question polonaise, — le dada d'un grand nombre de républicains d'alors —), la Constituante fut à deux doigts de sa fin, tant était profonde déjà sa séparation d'avec la Révolution d'où elle était sortie.

C'est encore de ce moment que certaines menées bonapartistes fournirent aux républicains bourgeois l'occasion d'affirmer que le peuple, les ouvriers de Paris, étaient césariens et, sous prétexte de révolution sociale, voulaient substituer l'empire à la République. — Calomnie toute gratuite que tous les événements ultérieurs ont constamment réfutée, mais trop commode aux républicains pour que ceux-ci ne s'empressent pas de la rééditer, à chaque fois que, par leur sottise et leur infamie, ils auront de nouveau rétabli quelque monarchie sur les cadavres des plus dévoués défenseurs de la Révolution.

La journée du 15 mai ayant avorté et la peur de nos braves

constituants s'étant calmée, les députés revinrent, triomphants, s'asseoir sur leur chaise... curule, — qu'ils avaient d'abord désertée avec plus de promptitude que de dignité, — et n'eurent plus qu'une pensée : assurer leur victoire.

Las d'insulter les ouvriers des ateliers nationaux qui, chaque jour étaient, à la tribune, traités de « forçats en rupture de banc, » expression dont se servait, à leur égard, le républicain Goudchaux, et cela d'accord avec l'orléaniste Dupin aîné, les Constituants résolurent de s'en défaire à tout prix... même en les massacrant.

Le citoyen Marie, créateur de ces ateliers, membre de la Commission Exécutive, qui avait succédé au Provisoire, fut chargé de cette noble besogne. Ses collègues, Lamartine, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès et l'*austère* François Arago, s'y associèrent, d'ailleurs, sans réserve; nos cinq vertueux et sincères républicains se mirent à la disposition de M. de Falloux, chef reconnu de la réaction, au bénéfice de laquelle cette épouvantable tragédie allait se jouer.

La menace du 15 avril : « Il faut en finir avec les socialistes » allait enfin se réaliser !

Le moyen fut facile à trouver.

Le 16 juin, la Commission Exécutive avait *décidé* que tous les ouvriers âgés de 18 à 25 ans seraient mis en demeure de *contracter un engagement militaire de deux années* ou, en cas de refus de leur part, renvoyés sur le champ des ateliers nationaux — c'est-à-dire condamnés à mourir de faim, puisque les ateliers et les usines continuaient à leur être fermés systématiquement. — Les autres ouvriers, plus âgés, devaient être dirigés administrativement en Sologne, pour y faire de grands travaux d'assainissement.

Il va sans dire qu'on espérait que, grâce à leur peu d'aptitudes et surtout à leur inexpérience de ce genre de travaux, tous ces ouvriers, dont la vie s'était passée à manier l'outillage délicat de leurs industries de luxe, seraient bientôt mis hors de combat par le maniement de la pioche et de la pelle, et aussi par les miasmes fiévreux se dégageant des terrassements qu'il s'agissait de leur faire exécuter.

Engagement militaire forcé ; travail malsain, mortel peut-être, — on l'espérait du moins, telle était donc la conclusion des trois mois de misère mis au service de la République ! Tels étaient aussi les bienfaits que les signataires de la proclamation du 1er Mars, annonçant l'institution d'une Commission de gouvernement du travail, offraient généreusement aux travailleurs dont ils désiraient si *impatiemment* le bonheur !

Indignés d'une prétention que n'eût osé seulement concevoir le monarque le plus absolu, les ouvriers des ateliers nationaux

envoyèrent des délégués auprès de Marie, pour lui représenter tout l'odieux d'une telle mesure et lui déclarer qu'ils se refusaient à s'y conformer.

C'était bien d'ailleurs la réponse qu'on attendait à cette insolente provocation.

*
* *

C'est chez un historien non suspect, grand ami des réacteurs républicains, et notamment de Cavaignac; c'est dans l'histoire de Daniel Stern (Mme la comtesse d'Agoult) que nous trouvons le récit de l'entrevue des délégués avec le citoyen Marie.

L'un des délégués, nommé Pujol, ayant été chargé de porter la parole, Marie refusa d'abord de l'entendre, mais comme les délégués insistaient, Marie, prenant Pujol par le bras, lui dit:

« Savez-vous que vous parlez à un membre du Pouvoir Exé-« cutif? — (Louis XIV n'eût pas mieux fait.)

« Je le sais, » dit Pujol, « mais je suis, moi, délégué du « Peuple. »

« Puisque vous voilà, » reprit Marie, « parlez! »

« Citoyen, » continua Pujol, « avant la Révolution de février, « le peuple des travailleurs, subissait la funeste influence du « capital. — Pour se soustraire à l'exploitation de ses maîtres « il fit des barricades et ne déposa les armes qu'après avoir « proclamé la République démocratique et sociale qui devait, « pour toujours, le soustraire à la servitude.

« Aujourd'hui, les travailleurs s'aperçoivent qu'ils ont été « indignement trompés; c'est vous dire qu'ils sont prêts à faire « tous les sacrifices, même celui de leur vie, pour le maintien « de leurs libertés. »

« Je vous comprends, » répondit Marie. « Eh bien, écoutez : « Si les ouvriers ne veulent ni s'enrôler, ni partir pour la Solo-« gne, nous les y contraindrons *par la force;* PAR LA FORCE; PAR « LA FORCE, entendez-vous?

« Par la force! C'est bien, citoyen Marie; nous savons main-« tenant ce que nous voulions savoir. Adieu citoyen. »

(*Révolution de* 1848, Daniel STERN, tome II, pages 367-368.)

Cette monstrueuse menace, venant de gens qui, de 1830 à 1848, criaient et écrivaient contre la tyrannie monarchique, se passe de commentaires.

Il était évident qu'on voulait la bataille, sauf, comme toujours, à affirmer que le Peuple avait commencé.

La lutte s'ouvrit le 23, vers 10 heures du matin. — Engagée aux abords de la porte Saint-Denis et du Panthéon, elle s'étendit bientôt sur tout Paris.

Jusqu'au samedi 24, la garde mobile, presque entièrement composée d'enfants de Paris, manifesta une grande répugnance à tirer sur ses anciens camarades, malgré les efforts que faisaient, pour l'y engager, la plupart de ses chefs de bataillons, dont une grande partie appartenaient aux bonapartistes,(tels que les Clary, les Aladenize et bien d'autres). Le mouvement paraissait devoir être victorieux. Dans beaucoup de départements, la garde nationale, appelée en toute hâte sur Paris, par la voie télégraphique, semblait plutôt vouloir venir en aide à l'insurrection que décidée à la combattre. L'enquête faite ultérieurement en fait foi. Les Constituants prirent peur et ne parlèrent de rien moins que d'abandonner Paris, pour aller siéger à Bourges: Versailles semblait trop près, alors.

Que ceux des Représentants du Peuple qui avaient paru jusque-là ne point vouloir abandonner la République, eussent montré quelque énergie et de la décision, la Révolution était sauvée.

Ledru-Rollin, le seul membre de la Commission exécutive qui ne fût pas encore livré entièrement à la réaction, épouvanté sans doute de l'horrible trahison à laquelle il allait prendre part, avait en quelque sorte perdu la tête; ses collègues commençaient à trembler pour eux-mêmes, en se voyant seuls responsables, peut-être, devant le peuple de nouveau triomphant!

Un peu d'énergie, nous le répétons, de la part de ceux qui devaient plus tard s'appeler pompeusement les *Montagnards!* et la réaction était perdue pour toujours.

Hélas! ces pauvres Montagnards ne surent que venir protester à la tribune contre les mesures que votèrent coup sur coup la presque totalité de leurs collègues, en proie à la plus ignoble peur!

Quelques-uns, plus courageux, mais malheureusement peu au courant de la situation, — ils étaient de la province, — s'en furent aux barricades, au péril de leur vie, offrir leur médiation entre les combattants et l'Assemblée. Mais, inconnus encore des Parisiens, et n'ayant d'ailleurs aucun mandat de l'Assemblée, ils n'aboutirent à rien. Hâtons-nous d'ajouter que, s'ils furent insuffisants, du moins surent-ils accomplir leur devoir comme ils le comprenaient. Les gauchiers de Versailles, en 1871, qui, sans exception, applaudirent à l'égorgement des fédérés de la Commune, n'en pourraient dire autant.

Le 24, suffisamment préparée par les intrigues combinées des royalistes et des futurs impérialistes de toutes nuances, l'Assemblée, sur la proposition de Pascal Duprat, — à jamais exécrable, — déclarait Paris en état de siége; concentrait tous les pouvoirs entre les mains du général Cavaignac (justement

appelé depuis le *Boucher de Juin*), nommé Dictateur en remplacement de la Commission exécutive, — dont la « démission » était acceptée. Le nouveau dictateur se fit assister du colonel Charras, promu à cet effet ministre de la guerre. Soixante députés seulement, sur plus de 700 présents, votèrent contre l'état de siége !

La parole était au sabre. — Les républicains venaient de lui livrer le prolétariat (1).

Afin de grouper toutes les forces possibles contre l'insurrection, les grands journaux de la bourgeoisie eurent carte blanche à cet effet.

La *Patrie*, le *Constitutionnel*, le *Siècle*, le *National*, l'*Ordre* (fondé par Chambolle, ex-directeur du *Siècle* sous Louis-Philippe), inaugurèrent le système de calomnies dont l'invention leur revient à tous, et que la presse de 1871, — notamment les mêmes journaux, — reprirent avec tant de succès contre la Commune.

Dès le 25, circulèrent dans Paris et dans les départements les histoires de « mobiles sciés entre deux planches, » ou « empoisonnés à l'aide d'eau-de-vie et de tabac ; » de « soldats enduits de goudron et brûlés vifs, ou mutilés de la plus atroce façon ; » « d'or russe trouvé sur les cadavres des insurgés ; » de « maisons incendiées à l'aide d'essence de thérébenthine enflammée, projetée au moyen de pompes d'arrosement » (On ne connaissait pas encore le pétrole !) (2). — Tout journal qui se refusa à propager ces monstruosités fut supprimé comme suspect. — L'effet ne se fit pas attendre.

La garde mobile donna alors comme un seul homme. Connaissant la guerre de barricades, (elle les avait défendues quatre mois avant), elle décida de la victoire en faveur de la bourgeoisie. — Les anciens bataillons de la garde nationale bourgeoise sous Louis-Philippe furent chargés de la police des rues et de fusiller les prisonniers qu'on lui amenait. — Ils remplirent consciencieusement leur abominable mission Mais, plus avisés que les bataillons de l'ordre qui, après mai 1871, se vantèrent, — même par la voie des journaux, — de tous les assassinats qu'ils venaient de commettre, les bourgeois de

(1) MM. les élèves de l'Ecole Polytechnique, en dignes aînés de ceux qui devaient plus tard aller déposer leurs couronnes sur la tombe de Thiers, l'assassin de la Commune, se mirent à la disposition du dictateur.

(2) Voir la brochure : *Calomnies de la presse réactionnaire sur l'Insurrection de Juin*, par I.-Ph Berjeaud et Victor Borie (le même qui est aujourd'hui sous-directeur du Comptoir d'Escompte.) — 1849.

1848, plus modestes et moins confiants peut-être dans l'avenir, s'empressèrent de nier leur sanglante besogne... même après la victoire.

La lutte dura quatre jours et témoigna d'une rare énergie du côté des insurgés qui, au nombre de douze mille à peine, munis seulement de mauvais fusils à pierre, sans artillerie, durent soutenir le choc de plus de 120 mille hommes, dont 40,000 de troupes régulières (infanterie, cavalerie) bien armés de fusils à percussion et parfaitement pourvus de canons et d'obusiers.

Sept généraux et un nombre considérable d'officiers de tous grades y furent tués. L'un d'eux, le général de Bréa, fut surpris en flagrant délit de trahison à l'égard des insurgés qu'il amusait de belles paroles, tandis que ses soldats tentaient de tourner la position, — trahison plusieurs fois répétée par lui et grâce à laquelle il s'était rendu maître des quartiers St-Jacques et Mouffetard. Il fut tué à bout portant ainsi que son aide-de-camp.

Mais en face de l'inertie des membres de l'extrême gauche de la Constituante, cette énergie des combattants ne pouvait que prolonger la lutte sans lui donner la victoire.

Le 28 juin, le faubourg St-Antoine, dernier rempart du prolétariat, tomba entre les mains des défenseurs de l'ordre.

La Révolution sociale était vaincue et les conservateurs triomphants, grâce au concours et à la trahison du parti républicain bourgeois.

Par une proclamation adressée à Paris et à la France, la Constituante annonça ce triomphe, en se décernant à elle-même une couronne civique qu'elle partagea d'ailleurs modestement avec le général Cavaignac qui, de son côté, s'écriait : « Que mon nom soit maudit, si je vois dans les vaincus autre chose que des frères égarés ! »

Cette généreuse promesse se traduisit par *huit* jours de fusillades sommaires, un mois d'arrestations arbitraires, quatre mois d'état de siége et le transport de plus de 12,000 prisonniers dans les casemates des environs de Paris d'abord, puis ensuite sur les pontons de Brest et de Cherbourg, où ils restèrent plus d'un an. Une loi spéciale décida qu'ils seraient transportés en masse,— sans jugement. — Quant aux chefs de barricades et à ceux désignés comme fauteurs du mouvement, ils furent livrés aux conseils de guerre.—Un grand nombre furent condamnés à la déportation ; d'autres aux travaux forcés ; plusieurs enfin à la peine de mort, malgré le décret d'abolition rendu par le Gouvernement provisoire dès le 25 février : les républicains au pouvoir ne la redoutant plus alors pour eux-mêmes !

Enfin, point important à noter, Cavaignac, ce généreux

vainqueur, votait, en mars 1849, contre une proposition d'amnistie présentée à la Constituante !

L'énergie ne fait jamais défaut aux républicains bourgeois, lorsqu'il s'agit de sacrifier les prolétaires.

Juin 1848 et mai 1871 en sont d'éclatants témoignages !

Il est juste d'ajouter qu'ils s'empressèrent ensuite de se transformer en St-Vincent de Paul des orphelins et des veuves dont ils avaient fait massacrer le père et le mari, en leur distribuant les secours que les camarades survivant au désastre eurent la naïveté de leur remettre, ce qui permit à ces généreux républicains de se refaire, — sans frais, — une nouvelle popularité (1) !

Quatre ans plus tard, jour pour jour, le 24 juin 1852, la trahison des républicains bourgeois ayant porté ses fruits et Bonaparte ayant donné le coup de pouce à la République, que les gens de 48 avaient aux trois quarts étranglée, ceux-ci se retrouvaient en exil,— à Londres,— côte à côte avec d'anciens insurgés de juin, devant la fosse béante d'un proscrit de la Côte-d'Or, le citoyen Goujon, qui, le premier, venait de succomber sous les étreintes de la misère.

Un de nos amis, Joseph *Déjacque*, leur lança cette sévère apostrophe (2) :

« Aujourd'hui, comme alors, assassins et victimes
« Se trouvent en présence... enseignements sublimes !
« Ceux qui nous proscrivaient, à leur tour sont proscrits.
« Le glaive à deux tranchants de la force brutale,
« Dont ils frappaient le Droit soulevé dans Paris,
« Ce glaive s'est contre eux, dans une main rivale.
« A la fin retourné !
« C'est que toujours le crime est un appel au crime.
« Le coup d'Etat de juin, ce vampire anonyme,
« En vous, tribuns, en vous, bourgeois, s'est incarné,
« Et Décembre n'en est que l'enfant légitime. »

* * *

En rappelant l'histoire des journées si justement appelées *Prologue d'une révolution sociale* (3) par le citoyen Louis Ménard qui, de ce fait, encourut une condamnation à deux ans de prison ; en évoquant le souvenir de ces sanglantes journées,

(1) Le même jeu fut joué et par les mêmes individus, après Mai 1871.

(2) J. *Déjacque*. ouvrier colleur de papiers, auteur de plusieurs poésies socialistes publiées en 1850, sous le titre des *Lazariennes*, mourut à Paris en 1864. La faim l'avait d'abord rendu fou.

(3) Voir le journal *la Voix du Peuple*, de Proudhon, 1849.

dont les épouvantements devaient encore être surpassés 23 ans plus tard, nous voulons surtout prouver que ce massacre des travailleurs n'a point été le résultat d'un malentendu, comme ses auteurs ont affecté de le dire plus tard, mais qu'au contraire il a été voulu, prémédité et organisé par eux. Si l'exécution en a été confiée à Cavaignac, c'est seulement parce qu'au dernier moment l'énergie leur a fait défaut.

Mais comme la haine et le mépris que, dès cette époque, nous leur avons voués, pourrait nous rendre suspect de parti pris et de mauvaise foi à leur égard, nous nous garderons bien de juger leurs actes en raison seulement des sentiments qu'ils nous inspirent.

C'est sur les propres déclarations de ces républicains, après l'horrible victoire qu'ils venaient de remporter, que nous allons évoquer le jugement de ceux de nos lecteurs qui, plus jeunes, ne connaissent cette époque que par ouï-dire.

* * *

Comme après le 18 mars, la réaction d'alors demanda un rapport sur les événements et sur les causes qui les avaient amenés.

Ce rapport fut présenté à la Constituante le 3 août 1848, par le député Quentin-Bauchard. Un seul des déposants devant la Commission a protesté contre l'authenticité des témoignages que relate ce rapport. — C'est le citoyen Garnier-Pagès qui, en 1869 seulement, au moment où il posait sa candidature devant les ouvriers de Paris, affirma sur son honneur que sa déposition avait été falsifiée. — Le temps écoulé depuis la lecture de l'enquête, devant la Constituante, et cette protestation tardivement faite dans un intérêt de candidature, nous dispense d'en tenir le moindre compte. — Le citoyen Garnier-Pagès oubliait d'ailleurs en ce moment que *l'Histoire de la Révolution de Février*, qu'il venait de publier, fournissait amplement la preuve du peu de valeur de ses dénégations.

C'est donc de ce rapport que nous allons extraire l'aveu du crime prémédité par le parti républicain bourgeois, dont, à peu d'exceptions près (quelques-uns, comme Ledru, Marie, Lamartine, étant morts depuis), tous les membres ont fait de nouveau partie du Gouvernement après le 4 Septembre ou ont siégé ensuite dans les assemblées versaillaises. C'est par ces aveux que nous allons connaître à fond les procédés gouvernementaux de ces républicains, dont M. Gambetta et ses amis sont les fidèles continuateurs.

Pour plus de clarté et afin d'éviter toute confusion, nous allons relever l'ensemble de chacune des dépositions faites par

les membres du Gouvernement du 24 février devant la Commission d'enquête.

1° Déposition de Fr. Arago — ministre de la guerre.

Le président lui ayant demandé si ce n'était pas Ledru-Rollin et L. Blanc qui s'opposaient à la rentrée de l'armée dans Paris, Arago répond : « Oui, mais les clubs y étaient pour beaucoup ; « ils se montraient très-menaçants à cet endroit. J'ai pris sur « moi, étant ministre de la guerre, de rappeler quelques trou- « pes ; *j'ai été obligé de recourir à un subterfuge pour obtenir de « l'artillerie.* »

Plus loin, « Ledru-Rollin n'a jamais partagé les opinions « socialistes de Louis Blanc, *...mais pour les mesures de répres-* » *sions, tous deux étaient d'accord.* »

Le président : « Que pensez-vous de la manifestation du « 16 avril ?

Arago : « La veille, nous fûmes avertis que cette manifesta- « tion serait considérable. Le gouvernement décida de ne pas « aller à l'Hôtel-de-Ville pour ne pas céder aux exigences qui « se produiraient : *On ne devait y aller qu'autant que la garde « nationale serait maîtresse du mouvement.* » ... « Je me retirai à « la mairie du VIII^e^ arrondissement, — *d'où je pouvais faire venir « des munitions de Vincennes.* »

« Ordre avait été donné le 22 juin d'arrêter 57 délégués des « ateliers nationaux. — On nous a dit qu'on n'avait pas trouvé « leurs adresses. »

Parlant de l'attitude des ouvriers du faubourg St-Antoine dans les journées de Juin, Arago l'explique ainsi : « On avait troublé l'esprit des ouvriers de ce faubourg. »

« Les prédications des clubs y avaient été pour beaucoup. « *J'aimerais mieux les plus mauvais théâtres du monde que les clubs.* « Nous les avons chassés des édifices appartenant à l'Etat, mais « nous étions *forcés* de respecter le droit d'association. » — C'est le pur, l'austère, le dévoué républicain Fr. Arago qui s'exprime de cette façon !

Enfin il termine ainsi sa déposition du 5 Juillet :

« Sous le Gouvernement Provisoire, la position était diffi- « cile ; on disait : « Pourquoi ne mordez-vous pas ? Nous aurions « pu répondre : PARCE QUE NOUS N'AVONS PAS DE QUOI MORDRE. » — C'est assez clair, — aussi, quand ils ont de quoi MORDRE, les républicains s'y entendent..., lorsqu'il s'agit des ouvriers, cela va sans dire. (Enquête. Tome I^er^, pages 224 à 230.)

2° Déposition *Ledru-Rollin*. — Sa déposition roule surtout sur les événements du 15 mai et du 22 juin... « Vous savez que « les délégués envoyèrent une députation à la Commission exé- « cutive et *quelle réponse leur fit Marie* ; c'est alors que *Nous* « donnâmes l'ordre d'arrêter 56 délégués. Le préfet de police

« répondit qu'il n'avait pas trouvé les adresses. »... « On a dit « que la Commission exécutive avait été imprévoyante. *Je re-* « *pousse ce reproche* et je déclare que toutes les mesures de pré- « caution avaient été prises. *Nos ordres étaient formels*, mais ils « n'ont pas été exécutés. Ainsi, *nous* avions voulu que la gar- « nison de Paris et de la banlieue, en y comprenant la garde « mobile et la garde républicaine, fut portée à *soixante mille* « *hommes*.... Le 23 juin, on se plaignait de n'avoir pas assez de « troupes; en l'absence de nos collègues, je pris sur moi d'écrire « aux préfets pour leur demander toutes les forces *sans distinc-* « *tion* qui se trouvaient dans le voisinage de Paris. J'expédiai « des ordres à l'amiral Corsy pour qu'il demandât sur le champ « des troupes à Brest et à Cherbourg... Les événements me pa- « raissaient si graves que je dus songer à l'emploi du canon. « J'engageai à faire prendre des pièces à Vincennes. Par quelle « *fatalité* n'arrivèrent-elles que le lendemain ? »

On le voit, par cette déposition, le citoyen Ledru-Rollin était, comme dans la proclamation du 1er mars aux ouvriers, toujours plus *impatient* qu'eux de faire leur bonheur! (Enquête Tome I, pages 311 à 313.)

3° Déposition *Garnier-Pagès*. — « Au moment où éclatait la « Révolution du 24 février, il y a eu deux mouvements, l'un « fait par l'opposition parlementaire ; l'autre fait par le peuple. « Il fallait sauver le pays. Le Gouvernement Provisoire s'est « trouvé entouré par le peuple qui venait de se battre et qui « demandait satisfaction pour ses intérêts matériels. Il le de- « mandait en armes et traduisait tout par ces mots : la révolu- « tion s'est faite par le peuple, il faut qu'elle soit faite pour le « peuple et dans son intérêt exclusif. *Dès ce moment le gouver-* « *nement dut lutter contre cette tendance.* »

... « Il faut noter en outre que les ouvriers avaient une or- « ganisation antérieure à la Révolution de 1848. La tête de cette « organisation n'avait d'autre but que de renverser le gouver- « nement provisoire. *En détournant cette tête, on est parvenu à* « *faire crier à la masse : Vive le gouvernemeut provisoire.* » (En- quête, Tome I, pages 284.)

Cette déposition dispense de tous commentaires. Ajoutons que Garnier-Pagès, dans son histoire, (tome V, page 258), expli- que ainsi la formation de la garde mobile : « Les enfants de Pa- ris étaient un élément de trouble. »

Le 24 février à midi c'étaient des héros au cœur sublime,— mais une fois le gouvernement provisoire à l'Hôtel de Ville, c'est-à-dire une fois les républicains bourgeois au pouvoir, les « nobles enfants de Paris » redevenaient de simples gredins.

Mais reprenons Garnier-Pagès : « Les réunir, les grouper, les « vêtir, leur donner un refuge et du pain, les transformer en

« une *force intelligente*, c'était à la fois *faire acte de politique* et « d'humanité. »

L'aveu est ici dépouillé de tout artifice et on ne s'explique pas bien ensuite pourquoi Garnier-Pagès s'acharnait en 1869 à nier la véracité de l'enquête parlementaire.

4° Déposition *L. Blanc*. — Il s'agit de son attitude, très-louche pour tous au 15 mai, lors de l'invasion de l'Assemblée. Le Président : « Les témoins déclarent que votre premier dis- « cours était une excitation au peuple ; une provocation plutôt qu'une exhortation au calme. »

L. Blanc : « Je nie cela. J'ai pensé qu*'il ne fallait pas trop entra-* « *ver les vœux du peuple, pour avoir raison de lui.* Je n'ai pas « réussi dans ce que je voulais. J'ai parlé du droit au travail, de « l'intervention en faveur de la Pologne. *Je flattais le peuple* « dans ce que ses *vœux* avaient de légitime ; mais ma conclusion « était toujours : « Si vous voulez que vos vœux se réalisent, « laissez à l'Assemblée la liberté de délibérer. » (Enquête, tome I, page 240).

Et, grâce à ces *flatteries*, si le peuple avait triomphé ce jour-là, M. Louis Blanc eût été membre du nouveau Gouvernement révolutionnaire... il le savait bien. Ce tartuffe socialiste était alors ce qu'il s'est montré en 1871.

5° *Déposition de Crémieux* — ministre de la Justice. — Il s'agit de ses rapports avec la magistrature.

« Ma correspondance avec tous les procureurs-généraux « démontrera avec quelle énergie de volonté j'ai veillé sur la « magistrature, dont je me regardais avec orgueil, dans ces « temps difficiles, *comme le protecteur nécessaire*. » (Enquête, tome I, page 266.) Jamais le citoyen Crémieux n'a manqué l'occasion, depuis 1848, de s'affirmer comme étant le fondateur de la République et le père du suffrage universel. Comme cela cadre bien avec l'orgueil de ce *protecteur nécessaire* de cette magistrature qui, trois ans plus tard, se vautrait aux pieds de Bonaparte tout couvert encore du sang des républicains qu'il venait de faire égorger !

6° Déposition de *Lamartine*. Il s'agit du 16 avril. « Je dis à « Ledru-Rollin : Vous avez le droit de faire battre le rappel ; « si par hasard il y a une garde nationale dans Paris nous « sommes sauvés. M. Ledru-Rollin accepta sans hésiter et sor- « tit pour faire battre le rappel. Je courus chez Duvivier (géné- « ral tué depuis en Juin). Mon projet était de rassembler quel- « ques bataillons de garde mobile autour de l'Hôtel-de-Ville, « et, *avec le général Changarnier*, de m'y défendre jusqu'à la « mort, espérant que la garde nationale viendrait aux coups de « fusils pour sauver Paris. »... Le général Changarnier vint me « rejoindre à l'Hôtel-de-Ville, fit ses dispositions militaires, et

« nous attendîmes la manifestation. » (Enquête, tome I, page 305).

Il faut se rappeler que cette manifestation était sans armes. Ledru-Rollin faisait battre le rappel, et, d'accord avec Lamartine, plaçait la République sous la protection de Changarnier !

7° Déposition de *Marie*... « La Commission du Luxembourg « fut créé... *Le seul bien* qui en soit résulté a été de démontrer « jusqu'à l'évidence l'inanité des doctrines et des moyens pro- « posés. » Ce qui n'empêche pas le citoyen Marie de déclarer un peu plus loin que plus de cent mille ouvriers obéissaient au mot d'ordre donné par Louis Blanc.

Par un singulier hasard, la déposition de Marie, l'exécuteur des hautes œuvres de la réaction en Juin, est, de toutes, la plus insignifiante. Mais sa conversation du 22 avec les délégués des ateliers nationaux, que nous avons relatée d'après l'histoire de Daniel Stern, est suffisamment explicite à son égard.

8° Déposition du libraire *Pagnerre*, secrétaire du Gouvernement Provisoire. « *Dès les commencements*, j'étais de ceux qui « voulaient que des mesures *énergiques* fussent prises pour con- « tenir les partis violents de la République... Le parti qui nous « était le plus hostile, dès le début, était celui des socialistes. » (Enquête, tome I, page 330.) On voit que le libraire républicain, qui avait pourtant gagné pas mal d'argent avec L. Blanc, n'était pas doué d'une vive tendresse pour ceux qui pensaient que la République devait être autre chose qu'un changement de mots et de personnes. La réaction de Juin ne peut avoir été pour lui le résultat d'un *déplorable malentendu*.

Telles sont les diverses dépositions contenues dans le rapport Quentin Bauchard et que nous avons cru devoir relever, pour prouver que, du 24 février au 24 juin 1848, l'unique pensée des membres du gouvernement a été d'organiser l'écrasement de tous ceux qui, comme le relate Garnier-Pagès, prétendaient que la révolution, ayant été faite par le peuple, — les Travailleurs, — elle devait aussi être faite pour eux.

*
* *

Entre Juin 1848 et Mai 1871, on le voit, l'analogie est saisissante.

A chacune de ces époques, les travailleurs, l'esprit imbu de cette idée que République est synonyme de Justice et d'Egalité sociale, confient le pouvoir aux hommes qui, comme tribuns ou comme publicistes, se sont affirmés républicains, et deux fois ceux-ci les ont trahis et livrés à leurs exploiteurs, après avoir fait égorger les meilleurs et les plus braves.

Est-ce que ces horribles déceptions ne seraient pas le résultat forcé d'une erreur reposant, non-seulement sur les caractères,

mais encore sur le point de vue même auquel sont placés ces mandataires infidèles de la Révolution ?

Que des Jules Favre, des Garnier-Pagès, des J. Ferry, des Pelletan (qui, en 1848, regrettait, dans le *Bien Public*, qu'on n'eût pas assez fusillé d'insurgés) ; que des Gambetta enfin et autres de même trempe, gens décidés à l'avance à commettre toutes les infamies, à renier tous les principes par eux invoqués pour arriver au pouvoir, se hâtent, une fois au but de leurs désirs, d'imiter ceux auquels ils succèdent, afin de se maintenir le plus longtemps possible dans la position conquise au prix du sang du peuple, il n'y a pas là matière à s'étonner.— Que des Martin-Bernard, des Greppo et tout le menu fretin dont l'unique rôle est de faire nombre dans les assemblées parlementaires deviennent facilement les dupes des de Falloux, des Thiers, des de Broglie et consorts, cela est tout naturel.

Mais, lorsqu'au milieu de cette tourbe d'intrigants et de niais, on rencontre certaines figures comme Ledru-Rollin, dévoué en somme et sans arrière-pensée à la cause républicaine ; comme Louis Blanc, dont les tendances socialistes, très-discutables d'ailleurs, ne peuvent pourtant être contestées, et qu'on voit ces hommes, le premier, en 1848, le second en 1848 et 1871, se faire les complices avérés de la réaction monarchique et bourgeoise, applaudir et même participer à l'écrasement des prolétaires soulevés par eux au nom du Droit et de la Justice, on est bien forcé de rechercher, en dehors du rôle naturel qu'y jouent les préoccupations malsaines des uns et l'insanité des autres, les véritables causes de ces douloureux et formidables reculs de l'idée révolutionnaire.

Or, c'est du moins notre façon de comprendre les faits, ils sont uniquement dûs à une erreur constamment répétée par les travailleurs, à chaque fois qu'un incident révolutionnaire heureux leur remet entre les mains les moyens de s'émanciper.

La Révolution, on ne saurait trop le redire, sous peine de n'être qu'une farce sanglante, a pour but de restituer à la masse, jusqu'alors gouvernée au profit d'intérêts particuliers, sa complète initiative pour tout ce qui touche aux intérêts collectifs, et de supprimer les priviléges économiques dont l'existence, malgré toutes les affirmations contraires, fera de la souveraineté populaire une constante ironie.

Étant données, en effet, les inégalités qui résultent forcément des différences de situations créées par le système économique actuel, cette prétendue souveraineté n'a d'autre résultat, pour ceux qui l'exercent, que de légaliser les oppressions sociales de tous genres auxquelles ils sont en proie. Ces oppressions, autrefois basées sur l'abus de la force, pouvaient

du moins être combattues par les moyens à l'aide desquels elles s'étaient produites. Grâce aux républicains parlementaires, les bénéficiaires des inégalités sociales se sont abrités derrière le suffrage universel, pour repousser toute revendication contre les priviléges juridiquement reconstitués, et cela au nom de la volonté souveraine, soi-disant légalement exprimée, de ceux-là même qui en sont les victimes !

Le Souverain est ainsi lésé, emprisonné, et, au besoin, massacré de par la prétendue souveraineté que le suffrage universel lui a conférée !

La loi, censée faite par le prolétaire, prime son droit; tout soulèvement en faveur de ce droit violé par la loi, est alors réputé crime ; ainsi l'ont décrété les républicains de 1848; — ainsi ceux de 1871. — La République elle-même a été soumise par eux à cette monstrueuse doctrine.

Telle est l'erreur quant à la théorie.

En fait, et depuis qu'ils ont été déclarés souverains par les doctrinaires du parti. les travailleurs ont constamment délégué leur puissance à des gens que leurs intérêts et leurs préjugés éducationnels conduisent à ne voir dans la République qu'une forme de gouvernement qui, mieux que toute autre, leur donne une accession facile aux fonctions publiques, et qui, par son caractère d'anonymat, fournit à l'autorité une force d'autant plus grande que la responsabilité n'est, en fait, nulle part saisissable.

Enfin, comme nous venons de le dire plus haut, toute revendication effective du droit violé devient *légalement* impossible. Aussi, notamment depuis 1871, le parti républicain ne cesse-t-il, par l'organe des Gambetta et consorts, de répéter sur tous les tons que la République seule pouvait avoir la force de terrasser la Commune.

Que les travailleurs, c'est-à-dire la plus grande partie de ce qu'on nomme la « *matière électorale* » abandonnent donc le rôle de dupes qu'ils jouent depuis 1848. Qu'ils comprennent que la République n'a de valeur réelle qu'autant que seront supprimées les institutions juridiques et économiques qui protègent les priviléges actuels, sur lesquels s'appuient à leur tour les monarchies de toutes nuances. Qu'ils se gardent de confier désormais le soin de leur affranchissement à ceux qui nient la légitimité de leurs revendications et se prétendent leurs *protecteurs* ou s'intitulent *amis du peuple*. Qu'ils se persuadent bien, surtout, qu'aucun gouvernement, quel qu'il soit, monarchiste, républicain ou bonapartiste, ne *veut* ni ne *peut* opérer la révolution sociale, — anti-thèse de toute prétention gouvernementale. Qu'enfin ils reconnaissent la vérité incontestable de cette formule adoptée par l'*Internationale* : « L'affranchissement des

Travailleurs ne peut et ne doit être que l'œuvre des Travailleurs eux-mêmes, » et la Révolution, identifiée avec la République devenue une vérité, ne pourra plus être ni trahie ni entravée.

G. LEFRANÇAIS

SAINT-PÉTERSBOURG

Le procès des 193

(Suite)

Les séances qui ont suivi celles dont le compte-rendu a paru dans le numéro 7 du *Travailleur* n'ayant été marquées par aucun fait saillant, les accusés, pour la plupart, refusant de se présenter devant le tribunal, j'arrive immédiatement à la comparution des accusés du douzième groupe.

Après quelques interrogations suivies de réponses sans importance, le président *Péters* s'adresse au prévenu *Myschkine* et lui dit : Prévenu *Myschkine*, vous êtes accusé d'appartenir à une société secrète illégale, ayant pour but la destruction, dans un avenir plus ou moins éloigné, de l'ordre actuel. Est-ce que vous avouez votre crime ?

Myschkine. Je n'ai pas été membre d'une société secrète, mais je déclare avoir l'honneur de compter parmi les membres du parti socialiste révolutionnaire, et je demande à expliquer en quoi consiste le crime que j'ai commis, d'après mon propre aveu, contre les lois de l'Etat russe.

Je ne puis pas me laisser traiter comme membre d'une société secrète. Mes compagnons et moi ne représentons pas quelque chose d'isolé ou d'exclusif, liés par une organisation commune et uniforme. Nous ne sommes qu'une parcelle du parti socialiste révolutionnaire, actuellement nombreux en Russie, et qui embrasse toute la masse des personnes qui partagent nos opinions critiques en général. — Je ne tiens pas compte des différences qui peuvent nous séparer sur les questions secondaires. Le but essentiel du parti socialiste révolutionnaire est de fonder un ordre social qui représenterait la forme la plus juste de l'organisation sociale, en indiquant les besoins du peuple, qui se sont manifestés dans un grand nombre de mouvements, et dont heureusement le peuple se rend compte partout. Cet ordre nouveau se traduit pour nous par la Fédération des communes productives autonomes ; pour nous, il ne peut être réalisé que par la Révolution sociale, parce que les mille rouages de l'Etat, son essence même, rendent impossibles toutes les voies paci-

fiques, et que l'Etat ne cédera jamais ses droits, ses priviléges, qu'il a conquis par la force.

Comment penser à la voie pacifique vis-à-vis de ce pouvoir qui, non-seulement, ne cède pas aux demandes du peuple, mais qui ne veut pas même les entendre, et qui n'a d'autres réponses envers les plaintes, les cris de misères passionnés ou les froides tendances de la raison moderne, que la prison et les travaux forcés ?

Comment penser à une solution pacifique des questions sociales conformément aux besoins du peuple, lorsque celui-ci n'a d'autre moyen pour réaliser ses vœux, et même pour les exprimer seulement, que la révolte, cet unique organe de publicité par le peuple !

Le Président. Vous vous êtes déclaré membre d'un certain parti ; vous avez expliqué en quoi consistaient vos tendances. Quant aux obstacles dont vous parlez, ils n'entrent pas dans le cercle des questions à traiter par le tribunal ; je trouve qu'il n'est ni nécessaire, ni possible d'écouter ce que vous dites.

Myschkine. Il est indispensable d'expliquer pourquoi la révolution est le seul moyen de sortir de la situation actuelle.

Le Président. Vous avez suffisamment expliqué tout ce qui concerne votre culpabilité ; vous reparlerez plus tard, si cela est nécessaire.

Myschkine. Encore une fois, il y a une grande importance pour le tribunal à connaître notre opinion, c'est-à-dire à savoir si l'intention de notre parti est de provoquer, de pousser à la révolution immédiate, ou bien si nous cherchons seulement à en garantir le succès dans un avenir plus ou moins éloigné De la résolution de cette question dépendra le degré de ma culpabilité au point de vue de l'Etat.

Le premier problème que nous avons à resoudre n'est pas de provoquer ou de pousser à la révolution, mais bien de garantir son succès, car il n'est pas difficile de prévoir, en face de la misère horrible et comme conséquence de cette situation misérable, un soulèvement général du peuple. Devant l'imminence de ce soulèvement, il est nécessaire de chercher à le rendre aussi profitable que possible pour le peuple ; il faut — et c'est là le plus important — le mettre en garde contre les mensonges au moyen desquels la bourgeoisie de l'Europe occidentale a trompé les masses populaires, en confisquant pour elle seule les avantages conquis au prix du sang du peuple versé sur les barricades. Pour arriver à ce but, il nous faut tout d'abord consolider et unir les forces et les tendances révolutionnaires, unir les deux grands courants révolutionnaires : le premier n'a paru que depuis peu d'années, mais il a déjà montré une grande force, c'est celui de la jeunesse instruite ; le second, plus puissant, plus profond, ne tarissant jamais, est le courant révolutionnaire du peuple. Cette réunion des éléments révolutionnaires par la constitution définitive du parti socialiste révolutionnaire, représentait tout le problème du mouvement propagandiste de 1874-1875. Aujourd'hui, ce problème est presque résolu, et le drapeau de la révolution sociale est arboré sur tous les points de la Russie.

Et encore ce que je viens de dire ne concerne que le centre de notre

activité. La masse des personnes qui ont participé à l'agitation socialiste présentait des degrés très-différents de développements, depuis celles qui cherchaient seulement la cause des souffrances du peuple, jusqu'à celles qui essayaient d'organiser les forces révolutionnaires de notre parti.

Malgré des divergences d'opinions, tous les partisans de la révolution sociale sont d'accord sur une chose, — que la révolution ne peut être accomplie que par le peuple lui-même, qui doit bien se rendre compte du but de la révolution; — autrement dit l'Etat actuel ne peut être aboli que lorsque le peuple le voudra lui-même; par conséquent, si le gouvernement se croit solidaire avec le peuple, de quel droit nous traiterait-il de malintentionnés? Peut-on appeler conspirateurs et émeutiers ceux qui disent: « Nous voulons solliciter le peuple de pourvoir à la satisfaction des besoins essentiels du pays, très-bien connus du peuple; nous y apporterons notre concours selon nos forces; et ensuite que tout se fasse selon la volonté du peuple. »

Nous n'avons à notre disposition ni prisons, ni forces militaires, ni grandes entreprises industrielles tenant en servitude des milliers d'ouvriers; comment pourrions-nous faire violence à la volonté du peuple au profit des idées que nous poursuivons? Notre unique moyen d'action, c'est la conviction.

Tous les moyens de violence sont entre les mains de nos adversaires, qui en font réellement usage. Et si, malgré ces conditions déplorables, le gouvernement a réellement des motifs sérieux de nous craindre, c'est que nous ne nous trompons pas en comptant sur la sympathie du peuple pour nos idées. Mais alors nous ne sommes ni criminels, ni malintentionnés, nous ne sommes que les interprètes des besoins ressentis par le peuple.

Je passe maintenant à une question non moins importante: je veux parler des causes de la naissance et du développement du parti socialiste révolutionnaire et du mouvement propagandiste de 1874.

Dans l'acte d'accusation, on a essayé de faire croire qu'il y avait en Russie des débris d'anciennes sociétés politiques; qu'il y avait, en outre, les éléments émigrés en Suisse, et qu'au cri poussé par quelques personnes énergiques: « Que le mouvement révolutionnaire se fasse en Russie! » ce mouvement a éclaté aussitôt.

On sait que les débris d'anciennes sociétés politiques, aussi bien que l'émigration, ont existé et existeront toujours. Il s'en suivrait qu'un mouvement comme celui qui est en question peut être provoqué à chaque instant par trois ou quatre personnes.

Aucun homme comprenant un peu les causes des phénomènes sociaux ne pourra se contenter d'une semblable explication, tout à fait digne d'un procureur. Un phénomène social important ne se produit qu'à la suite de causes également importantes. Il faut donc être très-borné ou de très-mauvaise foi pour traiter d'artificiels les mouvements révolutionnaires qui se sont produits au milieu du peuple russe et de notre jeunesse.

Le Président. Je vous prie de ne pas employer de pareilles expressions.

Myschkine. Ces mouvements n'ont pas été provoqués d'une manière artificielle. Partout où des étudiants ont fait de l'agitation, des mouvements analogues se sont produits parmi le peuple. De la sorte se forment deux courants partiels qui tendent à se réunir dans un lit commun en détruisant la digue qui les avait séparés pendant des siècles. La jeunesse intelligente en prit l'initiative en 1861. Ce fut l'écho de l'explosion populaire engendrée par l'abolition du servage. Le peuple ne voulait pas se contenter de cet affranchissement illusoire : telle fut l'origine de la formation du parti socialiste révolutionnaire. Plus tard, une dizaine d'années après, des bruits constants de diminution et même d'abolition des paiements pour l'appropriatien du sol circulaient dans le peuple. Quoique, cette fois, ces bruits n'amenassent pas, comme en 1861, des révoltes nombreuses, ils entretinrent néanmoins une certaine agitation dans les masses, dont l'écho se retrouve dans les mouvements de la jeunesse.

La misère de ce peuple affamé, écrasé d'impôts et de contributions, est telle à cette heure qu'il faut être absolument sourd pour ne pas entendre ses cris de désespoir. Ce sont ces plaintes qui ont donné naissance aux mouvements de 1873 et de 1875 qui marquèrent la dernière phase du développement révolutionnaire. Si le lien que j'ai indiqué tout à l'heure, et qui existe incontestablement entre les mouvements révolutionnaires des étudiants et du peuple, a pu échapper à l'attention des masses, cela tient à ce que grâce à la publicité telle qu'elle est possible en Russie, le public ne sait jamais que ce que l'on veut qu'il sache. Les faits les plus importants de la vie populaire, on les étouffe sous le silence ou on les dénature. Ainsi les révoltes des paysans qui ont eu lieu après 1861 ne sont connues du public que par ouï dire... .

A ces mots, *Myschkine* est interrompu par le Président, qui, sur ses protestations, lui accorde de nouveau la parole, à la condition expresse qu'il reviendra aux questions mêmes du procès

Myschkine. Soit. Quoique, d'après l'article 229, j'aie le droit d'exiger que tout ce qui s'est passé dans les séances où ont comparu les onze groupes précédents, me soit communiqué, je crois inutile de le demander, persuadé que ma demande, malgré toute sa légalité, ne serait pas prise en considération. Mais ce que je demande au moins, c'est qu'on me communique les parties les plus essentielles de l'interrogatoire, celles qui me touchent directement comme accusé de faire partie d'une société secrète.

L'accusation dit que nous sommes « capables de tous les crimes pour avoir de l'argent. ». L'accusation dit aussi que « quelques accusés ont proposé à *Ida Polheim* de devenir la maîtresse d'un vieillard, propriétaire dans le gouvernement de Koursk, pour ensuite le dépouiller, l'empoisonner et verser l'argent obtenu par ce crime dans la caisse du groupe dont elle faisait partie. » Quels sont les faits constatés par les interrogatoires sur lesquels le procureur a pu baser ces accusations ? Quand on aura répondu à cette question, j'aurai encore à mentionner d'autres passages de l'acte d'accusation sur lesquels j'ai droit à des explications.

Le Président. Pendant l'interrogatoire des onze premiers groupes

votre nom n'a pas été prononcé ; cette partie de l'instruction ne vous concerne donc pas.

Myschkine. Tout ce qui a pu servir de base aux conclusions du Procureur me touche personnellement. J'ai indiqué la partie de l'acte d'accusation dans laquelle nous sommes présentés comme prêts à tous les crimes pour avoir de l'argent. Or, on ne dit pas que cela ne concerne que quelques individus, mais cette accusation s'étend au contraire à tous les accusés. Il est clair qu'on suppose qu'il existe entre nous une entière solidarité, chacun de nous a, par conséquent, le droit de connaître toutes les parties de l'instruction.

Le Président. Vous assisterez à l'interrogatoire des membres de votre groupe, et vous saurez tout ce qu'il est utile que vous sachiez.

Myschkine. Et je ne saurai rien sur les accusations dont je parle, et qui sont applicables à tous les accusés.

Le Président. Vous ne pouvez savoir d'avance ce qui pourra être démontré au cours du procès.

Myschkine. Soit, passons. Mais alors je veux tout au moins répondre à quelques-unes des accusations du procureur. L'acte d'accusation prétend que, considérant la science comme un instrument d'exploitation du peuple, nous invitons la jeunesse studieuse à abandonner les écoles. Je déclare franchement que j'appartiens au nombre de ceux qui ne croient pas nécessaire, pour les révolutionnaires, d'achever leurs études dans les écoles de l'Etat. Et comme cette opinion a été l'objet de critiques nombreuses de la part d'une certaine portion du public, je tiens à expliquer par quelles considérations je suis arrivé à cette opinion.

Supposons que la Russie soit actuellement sous le joug des Tartares, et qu'avec l'argent prélevé sur le peuple on établisse dans toutes les grandes villes des écoles dirigées par des *Baskaks* tartares.

Supposons encore que dans ces écoles on fasse des cours nombreux sur les vertus des Khans tartares, sur les brillantes qualités militaires des Khans tartares, sur le droit historique des Tartares de dominer le peuple russe et de lui réclamer le tribut....

Le Président. Cette hypothèse est en dehors de la question.

Myschkine. M. le Président, j'ai cette particularité intellectuelle que je ne peux prouver certaines choses qu'en procédant par voie d'analogies et de comparaisons, veuillez donc me laisser achever ; eh bien ! si, dans ces écoles supposées, l'histoire était enseignée de manière à prouver l'incapacité du peuple russe à posséder une vie indépendante, et que tout l'enseignement n'eût d'autre but que de faire des jeunes gens russes des serviteurs dociles des Khans tartares, je vous demande si, dans ce cas, il serait bon de faire ses études dans ces écoles pour cette partie de la jeunesse russe qui voudrait conserver toutes ses forces à pousser le peuple à une lutte générale contre ses ennemis déclarés. Evidemment non, n'est-ce pas ?

C'est pourquoi je pense que dans les conditions actuelles, il n'y a aucune nécessité pour un révolutionnaire d'achever ses études dans les écoles de l'Etat parce que..... mais je ne finis pas ma phrase, craignant d'être de nouveau arrêté par M. le Président

Revenons donc à l'acte d'accusation. On y prétend que la quintes-

sence de la doctrine révolutionnaire « c'est de prendre le bien du voisin, de détruire le pouvoir qui le défend, et que tout en parlant de réaliser le bonheur général, les révolutionnaires abandonneraient vite cette formule pour se contenter de la réalisation de leur bonheur particulier. »

Je dois avouer que je ne connais pas de pareille doctrine révolutionnaire. La doctrine dont je suis partisan déclare au contraire que pour la réalisation du bonheur de la classe travailleuse, il est nécessaire de garantir aux travailleurs le droit à la jouissance entière du produit de leur travail et de détruire le pouvoir qui s'y oppose.

Mais peut-on appeler protecteur de la propriété l'Etat qui s'est approprié par force le droit d'imposer au peuple des contributions dont il fixe lui-même la quotité, et qui exige ces impôts au moyen de forces militaires, en privant le paysan de son dernier morceau de pain ?

Le Président. Ne continuez pas sur ce sujet.

Myschkine. Il paraît donc que le procureur peut dire et écrire ce qu'il veut, et que nous accusés, attaqués par lui, nous devons nous taire. Soit je passe. Il est une autre question que je ne veux point laisser de côté. Je veux parler des mesures non moins illégales que brutales qui ont été employées contre moi durant ma détention.

Après mon premier interrogatoire, sur mon refus de répondre à certaines questions, on m'a mis les fers aux pieds et aux mains, on m'a privé non-seulement de thé, mais même d'eau chaude.

Le Président. Votre déclaration n'est pas prouvée.

Myschkine. Il existe un procès-verbal joint au dossier qui constate le fait; mais ce n'est pas tout, et ce que j'ai à ajouter prouve jusqu'à quel point peut aller l'acharnement vindicatif du pouvoir en tout ce qui concerne les accusés politiques qui sont regardés par lui comme des ennemis personnels.

Lorsqu'après avoir porté les fers pendant quelque temps, mes jambes ne formant plus qu'une plaie, je me suis abaissé à demander la permission de porter des bas sous mes fers, on répondit par un refus brutal à une demande si naturelle.

Dirai-je que pendant tout le temps de ma détention on ne permit pas une seule fois à ma mère de me voir ?

Le Président. Le tribunal ne peut contrôler la véracité de vos affirmations qui ne reposent que sur vos propres paroles.

Myschkine. Qu'à cela ne tienne. Je me suis adressé à l'*Osoboyé-Prisoutswyé* (Comité politique permanent du Sénat), lui demandant d'examiner ces faits, et on m'a répondu que ma demande n'était pas assez grave pour qu'on eût à s'en occuper. Vous n'avez qu'à demander à M. le procureur *Jéléchowsky* la réponse qu'il fit lorsque je le priai de permettre à ma mère de me venir voir.

Le Président. Le tribunal n'est pas compétent pour examiner les actes de la procurature, et n'a pas à s'occuper de pareilles questions.

Myschkine. Mais les mesures brutales que je dénonce ne peuvent être sans influence sur le résultat des dépositions d'un accusé, et par conséquent sur l'impression qu'elles doivent produire aux juges ; voilà pourquoi ...

Le Président. Vous ne pouvez savoir d'avance quelle opinion nous avons sur vous.

Myschkine. Mais je crois que cette impression est produite principalement par les documents de l'instruction préventive, aussi ne me semble-t-il pas inutile pour les juges de savoir quelles tortures sont employées pour obtenir des accusés les réponses voulues par le gouvernement, — quoique ce procédé reste souvent sans résultat.

Le Président. Ces mesures ont été employées contre vous pendant l'enquête préventive, le tribunal ne doit pas, ne peut pas s'occuper des actes de ceux qui ont pu prescrire ces mesures.

Myschkine. Cela veut dire que nous pouvons être tourmentés, torturés, et que nous ne pouvons pas demander justice..... Naturellement je ne suis pas assez naïf pour attendre une justice quelconque du tribunal ou de quelque pouvoir gouvernemental que ce soit, mais je constate qu'il nous est impossible de faire connaître au public que les accusés politiques sont traités en Russie comme les Turcs ne traitent pas les chrétiens.

Le Président. De quelles tortures parlez-vous ?

Myschkine. Oui je puis dire que nous avons été mis à la torture, j'ai déjà parlé des fers mais ce ne sont là que des bagatelles en comparaison des mesures qui ont été prises pour obtenir nos déclarations. J'ai été par exemple entièrement privé de livres pendant plusieurs mois, même les livres religieux m'étaient refusés, et l'officier de gendarmerie me dit franchement qu'aussitôt que j'aurais fait la déclaration qu'on me demandait concernant mes co-accusés, j'aurais immédiatement livres et journaux.

Le Président. Votre observation est sans bases sérieuses.

Myschkine. J'ai protesté plusieurs fois contre cette mesure illégale, mais je ne sais pourquoi mes protestations n'ont pas été jointes aux pièces du procès Rester emprisonné de longs mois, dans une cellule, seul, toujours seul, sans livres, sans rien, c'est une torture épouvantable !

Est-il étonnant après cela qu'il se soit trouvé parmi les accusés autant de cas de mortalité et de folie ?

Oui beaucoup, beaucoup de nos compagnons, sont descendus dans la tombe avant de subir votre jugement....

Le Président. Ce n'est pas le moment de s'occuper de cela.

Myschkine. Est-il possible qu'au prix des longues années de travaux forcés qui nous attendent, nous n'ayons même pas acheté le droit de dénoncer devant le tribunal les brutalités, les tortures dont nous avons été les victimes ? A chaque mot que nous disons on nous ferme la bouche.....

Le Président. Vous avez dit néanmoins ce que vous vouliez.

Myschkine. Non, ce n'est pas encore tout, mais si vous le permettez j'achèverai.

Le Président. Je ne puis vous le permettre maintenant.

Myschkine. Dans ce cas après les interruptions nombreuses dont m'a honoré M. le président, il ne me reste à faire qu'une seule et probablement dernière déclaration. Maintenant je comprends com-

bien avaient raison ceux de mes compagnons qui ont refusé dès le début de prendre part au procès par des réponses quelconques. Je suis convaincu que, même, malgré l'absence du public, on ne nous donnera pas la possibilité d'exposer le véritable caractère des poursuites. Maintenant il est évident pour tout le monde qu'ici, ne peut retentir la voix de la vérité, qu'ici à chaque parole franche et sincère on ferme la bouche à l'accusé. Maintenant j'ai le plein droit de dire que ce n'est pas un jugement qui se déroule, mais une comédie qui se joue, et que ce qui se passe ici est quelque chose de pire, de plus honteux et de plus dégoutant.....

A ces paroles, le Président s'écrie : Emmenez-le! L'officier de gendarmerie se précipite sur *Myschkine*, mais l'accusé *Rabinowitch* lui barre le chemin et tenant la porte qui conduit au golgotha (1), il empêche l'officier de passer. Ce dernier réussit après quelques efforts à renverser *Rabinowitch* et un autre accusé *Stopané* qui cherchait également à le retenir, et prenant *Myschkine* d'une main par le corps pour l'emmener, il essaie de lui fermer la bouche avec l'autre main, mais n'y réussissant pas, *Myschkine* continue pendant ce temps d'une voix de plus en plus forte....

« Plus honteux que ce qui se passe dans une maison publique, car là nous voyons de malheureuses femmes se prostituer pour échapper à la faim, par misère, et ici ce sont des sénateurs qui vendent la vie des hommes, la vérité et la justice, enfin tout ce qu'il y a de plus cher à l'humanité, par simple lâcheté, par servilité, pour des grades et de gros appointements! »

Pendant que *Myschkine* prononce ces derniers mots quelques gendarmes se précipitent pour aider l'officier, et une lutte s'engage, ils renversent de nouveau *Rabinowitch* qui tente de leur barrer le chemin, et parviennent enfin à se saisir de *Myschkine* qu'ils entraînent hors de la salle.

L'accusé *Stopané* s'approche alors de la grille qui le sépare des juges et leur crie :

« Ce n'est pas ici un tribunal, vous êtes des lâches, je vous méprise, misérables laquais! »

Un gendarme le saisit par la poitrine et lui assène un horrible coup sur la tête, d'autres arrivent et l'emmènent. Peu après *Rabinowitch* est également emmené.

Cette scène de brutalité est suivie des cris d'indignation des autres accusés et du public.

Du reste pendant toute cette scène de sauvagerie, la salle présentait une grande agitation. Quelques femmes parmi les accusés et le public s'évanouissent. Une entr'autres, prise de crises nerveuses, poussait des cris entrecoupés mêlés de larmes et de rires disant :

« Que fait-on? Barbares, ils frappent, ils menacent les accusés! Vous êtes des bourreaux! »

Au milieu du tumulte le Président sans prononcer la clôture de la séance s'éloigne et disparaît dans une salle voisine.

(1) Les accusés ont surnommé ainsi une tribune grillée affectée à ceux d'entre eux qui sont considérés par l'accusation comme particulièrement dangereux.

Après son départ un membre du tribunal déclare au nom du président la séance terminée. Les avocats protestent et déclarent que la séance ne peut être loyalement close que par le président, et ils se dirigent vers lui. Après en avoir obtenu la clôture légale de la séance, ils demandent qu'il soit dressé un procès-verbal des incidents. Le président repousse cette requête, et le procureur *Jéléchowsky* termine en disant que « c'est une véritable révolution. »

D. K.

Dernières nouvelles. — Au moment de mettre sous presse nous recevons les nouvelles suivantes :

Les avocats ont réussi à réfuter tous les faits de l'acte d'accusation, et à démasquer toutes les calomnies dont il est rempli.

Jéléchowsky est atteré, il sent sa carrière compromise ; il semble avoir perdu la tête, et s'inflige à lui-même un désaveu éclatant.

Il n'ose plus soutenir l'accusation que contre vingt accusés, et déclare que si les autres ont été poursuivis, c'est afin de faciliter la découverte de la vérité.

Cent neuf des accusés détenus, pour la plupart depuis 4 ans, ont été mis en liberté provisoire.

VERVIERS

En Belgique, et surtout dans les provinces flamandes, le parti socialiste est entré complétement dans la voie pacifique des réformes politiques sollicitées auprès des assemblées législatives, soit au moyen de pétitions collectives, soit par l'intermédiaire des représentants régulièrement élus. Le découragement de quelques-uns d'entre nous n'est peut-être pas étranger à cette volte-face ; cependant il ne me paraît guère douteux qu'il ne se trouve parmi ceux qui ont cru devoir recourir à l'agitation politique comme moyen de propagande socialiste, des gens absolument convaincus de la stérilité de leurs efforts sur le terrain politique, mais très-persuadés que leur arrivée au pouvoir ne serait pas fort éloignée.

Les quelques socialistes qui formaient la *Fédération anversoise* de l'*Internationale* se sont retirés de la Fédération belge pour se joindre au parti socialiste flamand, dont le programme de revendication est entièrement conforme à celui des bourgois du parti progressiste.

Malgré la propagande que font les socialistes « opportunistes » (c'est le nom qu'ils se donnent), il n'existe d'organisation sérieuse dans les Flandres qu'à Gand seulement : dans cette localité même, les craintes qu'éprouvent les propagandistes d'entendre parler d'organisation révolutionnaire nous laisse supposer que les ouvriers seraient plus disposés à porter le drapeau de la révolution qu'à rester dans cette duperie qu'entretient l'opportunisme.

A Bruxelles, il existe une organisation qui s'intitule: « Parti socialiste Brabançon ; elle vient de publier son programme, absolument identique au fond, à celui du « parti socialiste flamand. » Il me suffira d'en citer quelques extraits pour vous permettre d'apprécier ce qu'il peut y avoir de socialiste dans un tel programme :

« Responsabilité réelle des patrons dans le cas d'accidents survenus aux ouvriers pendant le cours de leur travail, et du fait de leur travail.

« Abolition de la concurrence faite à l'industrie privée par le travail des prisons et des couvents.

« Réforme de la loi des prud'hommes sur des bases démocratiques égalitaires.

« Suppression absolue de toutes les lois sur les grèves et les coalitions ouvrières ? »

Ce programme est précédé d'un manifeste dans lequel les auteurs se déclarent encore partisans du mouvement insurrectionnel sans doute pour donner le change à ceux qui ne placent leur confiance qu'en des moyens révolutionnaires ; mais se dire socialiste avec un semblable programme ne manque pas d'une certaine audace.

Le « Parti socialiste Brabançon, » qui s'est constitué tout récemment, se propose donc, comme il le dit du reste dans son manifeste, d'obtenir du pouvoir bourgeois un *minimum* de réformes, toutes d'ordre politiques qu'il croit nécessaires aux besoins du moment et qu'il considère suffisantes pour préparer notre pays à lutter efficacement contre le vieux monde.

Cette association se propose en outre et surtout de se mettre en rapport avec les électeurs censitaires de la région, dans le but, sans doute, d'arriver à faire élire des députés socialistes au Parlement, et par là d'obtenir plus sûrement les réformes contenues dans son programme.

Pour donner une idée de ce que pourraient être les représentants patronés par le « parti socialiste Brabançon, » il ne serait peut-être pas sans intérêt de faire connaître la conduite tenue au Parlement par le seul député qui ait obtenu jusqu'à présent les sympathies de cette association.

L'année dernière, les électeurs de Bruxelles étaient convoqués à l'effet d'élire un député à la Chambre des représentants : le choix désigne M. *Janson*, avocat au barreau de Bruxelles, bien connu en Belgique par ses professions de foi révolutionnaires et la part active qu'il prit au mouvement socialiste dans ces dernières années.

Chacun se rappelle les articles foudroyants qu'il publia au journal *La Liberté*, de Bruxelles, dont il était un des principaux collaborateurs. On sait avec quelle énergie il défendit l'insurrection parisienne de 1871, et on se souvient aussi avec quelle véhémence il s'est élevé contre le mode de représentation législative.

Eh bien! le même M. Janson accepta l'année dernière la candidature qu'il avait à peu près refusée dix ans auparavant aux électeurs censitaires de Bruxelles ; bien plus, il l'accepta sans conditions aucune ; aussi, dès qu'il fut élu il prit place à la Chambre des représentants, dans le camp des progressistes où il vote constamment avec eux ; il *accepta les budgets de la guerre, des cultes*, etc. et vota

l'ensemble du budget. A l'une des premières séances de la présente session, M. Janson honorait la mémoire de « l'illustre homme d'Etat » (ce sont les termes de M Janson), qui fut l'auteur des massacres de la rue Transnonain et des journées de mai 1871 ; c'est par de cordiales poignées de mains et des paroles très-affectueuses qu'il aborde M. Frère-Orban dans les galeries du Palais national, quoiqu'il n'ignore pas l'ignoble conduite de celui-ci, qui était chef du cabinet lors des massacres de l'Epine, de Seraing, etc. Enfin il est au Parlement, et il est dès lors aisé de comprendre qu'il puisse y faire de telles jongleries : Cela fait partie du métier d'homme d'État.

* * *

Une réorganisation des bassins houilliers est nécessaire : les grèves nombreuses qui ont eu lieu récemment dans les divers charbonnages ont anéanti la formidable organisation qui y existait, pourtant, quelques groupes subsistent encore et nous avons tout à espérer de leur dévouement.

Liége, qui était dépourvue d'organisation socialiste a repris sa place dans notre association, et le groupe qui existe actuellement s'efforce de réorganiser la *Fédération liégeoise* de l'*Internationale*.

Quant aux organisations socialistes du bassin de la Vesdre, beaucoup de leurs membres ont perdu de leur énergie première et négligent d'assister aux réunions ; cependant il en reste un certain nombre dont le zèle compense ou, du moins, atténue l'inertie des premiers. Sauf quelques individualités, les socialistes Verviétois sont unanimes à repousser toute tentative par les voies législatives.

La *Fédération belge* de l'*Association internationale des travailleurs* vient de tenir son congrès ; l'esprit d'antagonisme qui y régnait a décidé le congrès à ajourner à six mois la discussion des résolutions à prendre.

La majorité des délégués présents a désigné Bruxelles comme siége du *Bureau fédéral* de l'*Internationale*, que le Congrès général de 1877 avait placé provisoirement à Verviers.

* * *

La situation des ouvriers mineurs s'empire continuellement; nous avons tous les jours de nouvelles victimes à inscrire dans le martyrologe du travail : dans le Borinage (Mons), 18 ouvriers qui remontaient d'un puits ont été précipités dans la fosse par suite de la rupture du câble, d'où on n'a pu retirer que des cadavres.

G. G.

TRIBUNE LIBRE

On nous communique la lettre suivante :

Aux Rédacteurs du Bulletin jurassien.

Genève, 23 janvier 1878.

Citoyens,

Votre numéro du 20 de ce mois contient une sorte de sommation du *Précurseur* de Genève, reproduite par le *Gutenberg*, concernant la double collaboration supposée d'un des nôtres, comme rédacteur du *Réveil*, de Paris, et de la Revue socialiste, le *Travailleur* de Genève.

La personne visée dans cette interrogation ne pouvant s'affirmer sans donner lieu aussitôt à certaines mesures répressives, que son auteur anonyme a peut-être mission de faciliter, j'avoue ne pas trop comprendre que vous ayez cru devoir la reprendre pour votre compte.

M. de Rochefort ne peut en effet être mis en cause dans cette affaire, puisqu'il n'a jamais collaboré au *Travailleur* -- C'est donc bien un autre que lui qu'on a voulu amener à se dévoiler.

Or, — je parle ici bien entendu sous ma propre responsabilité, — ne se pourrait-il pas que cet *autre* n'eût écrit, dans aucun journal, la moindre ligne qui fût en contradiction avec ce qu'il écrit dans le *Travailleur?*

Là est la vraie question et il vous est facile de la résoudre.

Quant à votre façon de voir au sujet de l'impossibilité qu'il y aurait, pour tout socialiste sincère, d'écrire dans le *Réveil*, vous me permettrez,—à moi qui ne suis pas journaliste,—de ne la pas partager : 1° parce que le *Réveil*, trop indifférent sans doute à ce qui touche à la Révolution sociale, ne peut pourtant être classé parmi les adversaires du socialisme; 2° parce que je serais curieux de savoir, à mon tour, comment les socialistes résidant en France pourraient s'y prendre, pour propager leurs idées, s'ils devaient s'abstenir, au nom de leurs principes, de se servir du seul organe quotidien dans lequel il leur est permis de les exposer.

Votre bien dévoué,
G. Lefrançais.
Collaborateur de la Revue socialiste
révolutionnaire le *Travailleur*.

BIBLIOGRAPHIE

Une nouvelle Revue socialiste mensuelle, le *Socialisme progressif*, est publiée à Lugano, depuis le commencement de l'année 1878. Autant que nous avons pu en juger par les premiers numéros, les idées que défendra cette Revue diffèrent notablement des nôtres. Ses rédacteurs semblent se rattacher à l'école *étatiste*. Notre devoir, à nous, anarchistes révolutionnaires, n'en est pas moins de souhaiter la bienvenue à cet organe socialiste de libre et courtoise discussion. Aux lecteurs d'étudier et de juger en connaissance de cause.

E. R.

Le numéro de janvier de la *Neue Gesellschaft* contient les articles suivants : La Mission historique du socialisme, par *P. Pixis*. — L'Utopie de Thomas Morus, par le professeur *S. Vögelin*. — Sur l'hérédité des particularités intellectuelles et physiques, par le Dr *Aug. Specht*. — Quelques mots sur le droit d'héritage, par le Dr *M. Lehn*. — Recensions, par le prof. *Von Arx*, le Dr *A. Dulck*, *G. Schaumann* et *R. R.* — Liste des ouvrages reçus.

On s'abonne chez tous les libraires au prix de 3 fr. 75 par trimestre.

Le 1er février paraîtra à Bruxelles, chez l'éditeur Henri Kistemæckers, 60, boulevard du Nord, dans le format de la « Petite Bibliothèque socialiste, » le premier volume de l'Histoire populaire de la Commune de Paris, par *Arthur Arnould*, membre de la Commune. Cet ouvrage se composera

de trois volumes qui paraîtront respectivement le 1er février, le 18 mars et le 20 mai prochains, à dates fixes.

L'éditeur nous prie d'annoncer que toutes les mesures sont prises pour que les personnes qui lui en feront la demande reçoivent *régulièrement* et *sûrement* les volumes aux époques indiquées. Il suffit d'envoyer le montant de l'ouvrage complet, soit **3 fr. 75** pour les trois volumes.

VIENT DE PARAITRE :

L'ETAT ET LA RÉVOLUTION

par

ARTHUR ARNOULD

MEMBRE DE LA COMMUNE DE PARIS

Adresser les demandes : au «**Rabotnik**», 26, chemin de Montchoisy, Genève (Suisse)
et à la librairie **H. Kistemæckers**, 60, Bd du Nord, Bruxelles.

BULLETIN

DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

Prix d'abonnement pour la Suisse: un an — 8 *fr.*
Pour l'extérieur: — 10. 60
S'adresser à l'administration : à Chaux-de-Fonds, (Suisse.)

AVIS

Le tirage de la Tombola organisée à Londres au profit des condamnés politiques de la Nouvelle-Calédonie aura lieu dans la salle de *Coopérative Institute*, 55, Castle Street, Berners Street, à Londres, le mardi 16 avril. La liste des numéros gagnants sera publiée dans le *Daily Telegraph*, du 23 avril et expédiée à tous les correspondants hors de l'Angleterre.

Imprimerie du « RABOTNIK » (chemin de Montchoisy, 26, Genève.